LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5269 - MERCREDI 9 SEPTEMBRE 2015
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



AUGMENTATION DES SALAIRES EN ALGÉRIE

L'ONS relève les disparités entre les différents secteurs

Lire en page 2

Des repentis mènent campagne pour le «parti» de Mezrag

DES TRACTS INTITULES FARS DANS LES RUES DE L'EST



Des repentis et sympathisants du parti que l'ex émir de l'Armée islamique du salut (AIS) Madani Mezrag projette de créer ont lancé, hier dans l'est du pays, une opération de proximité pour faire campagne en sa faveur. A Annaba et El-Tarf, des repentis, agissant par petits groupes, ont distribué des tracts et des autocollants portant les initiales FARS, le parti en gestation de Mezrag.

Lire en page 3



PASSEPORT BIOMÉTRIQUE, CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE, PERMIS DE CONDUIRE ...

La révolution tranquille de l'administration algérienne

Lire en page 4



ESCROQUERIE

«Moh Boukhanna» d'Aïn Taya sème la terreur

Lire en page 4



LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE DE FOOTBALL

L'USM Alger à Khartoum pour la passe de six

Lire en page 13

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

TROIS AUTRES SONT EN COURS DE RÉALISATION

Ouverture d'une école des cadets de la Nation à Sétif

LE GÉNÉRAL de corps d'armée, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Ahmed Gaid Salah, a inauguré l'Ecole des cadets de la nation de Sétif. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale transmis à notre rédaction. «Cette nouvelle inauguration qui intervient à l'occasion de la rentrée scolaire 2015-2016, s'inscrit dans le cadre de la série des écoles inaugurées et celles en cours de réalisation à travers le territoire national, à l'instar des écoles d'Oran, ouverte durant l'année scolaire 2009-2010, de Béchar inaugurée le 10 novembre 2013, de Blida durant l'année scolaire 2013-2014, et les écoles de Laghouat, Batna et Béjaïa inaugurées, le 6 septembre 2015, respectivement par Messieurs le Commandant de la 4ème Région militaire, commandant de la 5ème Région militaire et le directeur des écoles des cadets de la Nation», souligne la même source. «Trois autres écoles sont en cours de réalisation à Tamanrasset, Tiaret et M'sila et seront réceptionnées prochainement pour atteindre, en 2017, le nombre de dix écoles des cadets de la Nation à travers tout le territoire national», note le communiqué. «Ces édifices éducatifs, qui représentent un grand acquis pour la nation en général et les parents d'élèves en particulier, prendront en charge ces élèves avec un bon encadrement pédagogique, au regard des moyens humains et matériels de haut niveau mobilisés pour leur réussite ». «Ces écoles ont commencé à donner leurs fruits, depuis trois ans, avec les résultats obtenus par les cadets d'Oran, de Béchar et de Blida, aux épreuves du BEM et du Bac, avec un taux de réussite de 100% », ajoute la même précisant que les cadets, et après obtention du Baccalauréat, seront orientés aux différents commandements de forces et directions pour devenir officiers aviateurs, médecins, ingénieurs et marins. Grâce à ces écoles, l'Armée nationale populaire participe activement à la prise en charge et à l'épanouissement des jeunes algériens qui sont invités à participer activement aux différents concours organisés annuellement pour rejoindre ces écoles d'élite, tout en répondant aux conditions requises et en étant âgés entre 10 et 11 ans pour rejoindre les écoles de type CEM, et entre 14 et 15 ans pour rejoindre les écoles de type lycée , selon le MDN.

S. N.

AUGMENTATION DES SALAIRES EN ALGÉRIE

L'ONS relève les disparités entre les différents secteurs

Le salaire moyen net mensuel en Algérie, hors secteurs agriculture et administration, a évolué de 4,8 % durant l'année 2014 pour s'établir à 37 800 DA (contre 36104 DA en 2013), d'après l'enquête annuelle de l'Office national des statistiques (ONS). Un chiffre loin de refléter la réalité de nombreux salariés qui continuent de percevoir à peine 20 000 DA par mois même après plusieurs années de travail.



Parmi les sous-payés il y a des cadres dans le secteur des BTPH qui exercent dans les sociétés chinoises, ou même des journalistes et des photographes dans le secteur privé qui d'ailleurs n'ont même pas pu s'inscrire au logement AADL. La même enquête note une grande disparité entre les salaires des différents secteurs. Elle a cité notamment l'exemple des agents d'exécution dans les activités liées aux hydrocarbures, qui perçoivent 68 700 DA par moins, soit presque trois fois le salaire dans la section santé qui est de 23 400 DA. L'enquête juridique, réalisée auprès de 832 entreprises dont 564 publiques et 268 privées nationales, représentant toutes les activités, hormis l'agriculture et l'administration, dénote pourtant une évolution globale des salaires en 2014, qui a été de 4,6 % dans le secteur public et de 5,9 % dans le secteur privé. «Plus précisément, le salaire moyen mensuel net a été de 52 700 DA dans le secteur public et de 31 000 dinars dans le secteur privé national en 2014». Selon la même enquête, les plus importantes augmentations ont concerné les secteurs de la santé (14,6 %), commerce et réparation (12,4 %), les services (9 %) et l'immobilier (7,2 %).

L'hôtellerie et la construction en bas de l'échelle

Par contre, l'ONS a noté une faible augmentation dans les secteurs hôtels et restaurants (2,1%) et dans la section construction (2,5 %).

Dans les secteurs de l'immobilier et des hôtels et restaurants, la moyenne des salaires reste également faible avec un montant de 31 181 DA pour l'immobilier (29 092 DA en 2013) et 31 608 DA pour l'hôtellerie et restauration (30 948 DA en 2013), selon cette enquête. Il est observé que la hausse des salaires pour le secteur de la construction a profité surtout aux cadres (augmentation de 14,3%), comparativement aux agents de maîtrise (+6,6%) alors que le salaire moyen des agents d'exécution a progressé de 0,3% seulement.

L'ONS a précisé que le salaire, qui correspond au montant effectivement perçu par le salarié, prend en compte le salaire de base, les primes et indemnités ainsi que les différentes retenues (IRG, sécurité sociale et retraite). Le salaire de base reste la principale composante de la rémunération brute totale à hauteur de 63 %, alors que les primes et indemnités en représentent 37 %, relève l'enquête.

Les pétroliers et les financiers sont les plus nantis

Les résultats de l'enquête ont confirmé, une fois encore, que le secteur le plus rémunérateur est celui des activités pétrolières (production et services d'hydrocarbures) avec un niveau moyen de salaire qui s'élève à 98 000 DA, suivi par le secteur financier (banques et assurances) avec 57 800 DA. A l'inverse, les salaires dans le secteur de la construction demeurent les plus faibles dans la structure salariale avec un montant mensuel moyen de 28 722 DA en 2014 contre 28 021 DA en 2013, selon les mêmes données. Par qualification, les écarts des salaires sont, dans certains cas, assez élevés.

En effet, le salaire des agents d'exécution dans les activités liées aux hydrocarbures est de 68 700 DA, soit presque trois fois le salaire dans la section santé qui est de 23 400 DA, selon la même enquête. Le salaire national minimum garanti (SNMG) a été en janvier 2012, passant de 15 000 DA à 18 000 DA.

Z. M.

SUITE À SON RAPPORT SOUMIS AU CONSEIL DE SÉCURITÉ

Ban Ki-moon bientôt en tournée dans le Maghreb

LE SECRÉTAIRE général des Nations unies, Ban Ki-moon, devrait effectuer prochainement une tournée dans le Maghreb, dans le cadre des efforts visant un règlement du conflit au Sahara occidental. C'est ce qu'a annoncé hier à Alger le ministre sahraoui des Affaires étrangères, Mohamed Salem Ould Salek.

Le secrétaire général de l'ONU compte effectuer une visite dans la région, a déclaré M. Ould Salek lors d'une conférence de presse, sans plus de détails sur la date de cette visite. Il a réitéré, par la même occasion, l'appel de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) au Conseil de sécurité de l'ONU à «assumer ses responsabilités» vis-à-vis du conflit sahraoui, notamment en ce qui concerne l'organisation d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui et la protection des droits humains des populations sahraouies dans les territoires occupés. Avant cette visite, Ban Ki-moon avait mis en garde contre une montée en puissance du terrorisme dans la région du Maghreb et du Sahel si le conflit du Sahara occidental n'est pas «résolu rapidement» par les moyens politiques.

Dans un rapport sur le développement de la question sahraouie soumis à l'Assemblée générale qui devrait entamer ses travaux le 15 septembre prochain, Ban Ki-moon a souligné que cette menace est dictée par «la volatilité des dangers dans la région, la proximité des groupes extrémistes et terroristes, la frustration croissante des jeunes et la souffrance des dizaines de milliers de réfugiés qui commencent à perdre foi en la solution politique». Le rapport brasse le développement de la question du Sahara occidental du 1er juillet 2014 jusqu'au 30 juin 2015, ainsi que la situation dans la région du Maghreb et au Sahel, marquée par le chaos sécuritaire en Libye et les attaques terroristes en Tunisie et au Mali.

Dans les conclusions les plus importantes du rapport, la quatrième commission de l'Assemblée générale (questions politiques spéciales et de la , décolonisation) et le Comité spécial sur la situation, en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, ont réaffirmé leur position concernant le Sahara occidental qu'ils considèrent comme un territoire non autonome et une question de décolonisation. La même commission a, dans son rapport, décrit «les faits de l'obstruction du Maroc au déploiement de RSSG Bolduc et au réengagement de l'envoyé personnel, M. Ross, y compris les assurances données par Ban Ki-moon au Maroc». Le rapport rappelle le point de vue du Polisario sur «le manque de progrès dans le processus de négociation et l'inégalité de traitement par l'ONU, y compris ne pas avoir été consulté par le bureau du SG avant de donner des assurances au Maroc». Il évoque aussi «la visite planifiée du SG dans la région à la fin de l'année 2015, y compris la préférence du SG pour le retour des parties à la table avant sa visite. Le rapport expose les raisons pour lesquelles le conflit doit être résolu le plus tôt possible, «y compris la volatilité des dangers dans la région, la proximité des groupes extrémistes et terroristes, la frustration croissante des jeunes et la souffrance des dizaines de milliers des réfugiés qui commencent à perdre foi en la solution politique, qui ne va nulle part». Le conflit du Sahara occidental est le plus vieux en Afrique. Les belligérants, le Maroc et le Front Polisario, ont conclu un cessez-le-feu en 1991 suivi de négociations qui ont conduit à la signature des accords de Houston (Etats-Unis). Ces accords prévoient la tenue d'un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui, qui a été ensuite renié par l'occupant marocain.

K. M.

DES REPENTIS MÈNENT CAMPAGNE POUR LE PARTI DE MEZRAG

DES TRACTS DU FARS DISTRIBUÉS À ANNABA

Des repentis et sympathisants du parti que l'ex-émir de l'armée islamique du salut (AIS) Madani Mezrag projette de créer ont lancé, hier dans l'est du pays, une opération de proximité pour faire campagne en sa faveur.



A Annaba et El-Tarf, des repentis, agissant en petits groupes, ont distribué des tracts et des autocollants portant les initiales FARS, le parti en gestation de Mezrag. Ces individus, avec barbe et qamis, agissaient ouvertement sans se soucier de l'ordre public, tôt dans la matinée d'hier. Ils apostrophaient les passants en leur remettant de petits tracts portant uniquement la mention «Fars», écrite en taille moyenne en langue arabe et plus petite en langue française. Pour le citoyen informé, l'abréviation F.A.R.S. est déjà dans sa tête, puisqu'il s'agit de l'appellation du nouveau parti islamique projeté par Madani Mezrag, «Front de l'Algérie pour la Réconciliation et le Salut «. Les sympathisants confirmaient aux passants qui les interrogeaient sur le sigle qu'il s'agissait bien du «parti» de Mezrag. L'objectif, selon ces individus, est de sensibiliser les citoyens et brasser les éventuelles adhésions au parti, une fois créé.
D'autres citoyens étaient dubitatifs quant aux raisons pour lesquelles on leur distribuait ces petits bouts de papier qui ne sont pas des billets gagnants de tombola, ni encore moins des bons pour pouvoir acheter des fournitures scolaires et des habits neufs à leurs enfants. Selon nos sources à Dréan, dans la wilaya d'El-Tarf, localité qui avait abrité le premier congrès du Front Islamique du Salut, la même diffusion de ces bouts de papier a été dispersée dans l'air devant des citoyens médusés qui se sont mis à les ramasser pour en lire le contenu.
Pis encore, dans les cafés et autres lieux publics, d'anciens repentis qui avaient fait les maquis des monts de l'Edough (Annaba), Houari (Guelma et El-Tarf), Jijel, Collo et Skikda ont fait leur apparition juste pour critiquer l'Etat algérien et fustiger la démocratie.
«Nous sommes des hommes et le pouvoir à peur de nous (…) nous avons été majestueusement rémunérés pour ne rien faire, juste pour faire la sieste et la prière, suivez notre cheikh Madani Mezrag», nous a déclaré un enseignant universitaire offusqué par ces déclarations et dont le seul tort est d'être rentré dans un café pour siroter un thé. Ce qui se passe est obscur. En dépit de la déclaration officielle d'Abdelmalek Sellal, chef du gouvernement, qui a déclaré haut et fort que les partisans de l'ex- Front Islamique du Salut (FIS) n'auront pas leur agrément pour la création d'un nouveau parti politique, des militants de cette fronde islamique radicale pensent le contraire.
Madani Mezrag, ex-chef de l'Ais (Armée Islamique du Salut) est-il au courant ou non des déclarations du chef du gouvernement stoppant court à toute velléité de création d'un parti politique provenant de la mouvance islamique qui avait endeuillé le pays dans les années 1990.
Dans des déclarations récentes d'Ahmed Ouyahia, en réunion avec ses militants du RND, le chef de cabinet du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, outre de condamner les propos de l'ex-chef de l'Ais de créer un parti politique, a donné pour seule réponse : «Madani Mezrag est manipulé.» Manipulé par qui ? Et que faut-il penser du groupe terroriste démantelé le 26 août dernier à Jijel, bastion principal de Madani Mezrag, où des quantités d'armes importantes ont été trouvées en possession de six repentis ? Il y a péril en la demeure ; il faut agir pour ne plus connaître le spectre des horreurs des années 1990.

Nabil Chaoui

LARCHER BRIEFÉ AVANT SON DÉPART DE PARIS

Comment la France prépare un haut responsable à répondre aux questions de journalistes algériens

LE PRÉSIDENT du Sénat, qui effectue depuis mardi une visite en Algérie avec une délégation comprenant notamment Jean-Pierre Chevènement, ancien sénateur et président de l'association France-Algérie, la sénatrice écologiste Leïla Aïchi, (vice-présidente du groupe interparlementaire d'amitié France-Algérie et vice-présidente de la commission des Affaires étrangères, de la défense et des forces armées), des sénateurs Jacques Mézard (RDSE) et Jean-Pierre Vial (LR) a été particulièrement mis au courant des attentes de la presse algérienne lors de son face-à-face prévu vendredi prochain à 8h30 au salon d'honneur de l'aéroport international Houari Boumediene.
Tous les sujets qui peuvent produire une gêne ont été passés à la loupe par le président du Sénat français. Pour l'aider à préparer sa visite à Alger, le ministère des Affaires étrangères lui a concocté un recueil d'éléments de langage à dégainer face aux journalistes.
Les services du Quai d'Orsay ont prévenu Gérard Larcher qu'il foulera le tapis rouge à son arrivée à l'aéroport international d'Alger, marquant ainsi de façon solennelle cette visite. Ainsi, dans une longue note de synthèse à son intention, les services consulaires ont préparé une longue liste de 32 questions extrêmement fâcheuses et extrêmement longues susceptibles d'être posées par les confrères algériens. Il s'agit de 12 pages serrées, sur format 21x29, 7, à apprendre par cœur.
Il doit d'abord et avant tout commencer son discours par la phrase solennelle : «Je suis heureux d'être aujourd'hui en Algérie à l'invitation du président du Conseil de la nation [chambre haute, comme le Sénat, ndlr], ainsi que l'ensemble des autorités algériennes, que je remercie pour la chaleur de leur accueil». Enfin arrive le jeu de questions auquel il est supposé être confronté. Première question imaginée par le Quai d'Orsay : «Certains journaux ont dit que la visite de François Hollande le 15 juin dernier avait pour objectif d'apporter un soutien au président Bouteflika à un moment où l'inertie du système algérien, dirigé par un homme malade, fait face à de nombreuses critiques et où la chute des hydrocarbures met en difficulté le régime.» Les rédacteurs, emportés par une plume trempée dans l'acide, rajoutent une petite couche de vernis maritime : «D'autres lui ont prêté l'intention de désigner le prochain chef d'Etat algérien. Que répondez-vous ?»
Le président Larcher devrait prononcer la phrase apprise par cœur, qui sortira avec l'adverbe «naturellement» à servir en toutes occasions : «La France n'a naturellement aucune intention d'interférer dans la vie politique de l'Algérie, ni dans le présent ni dans l'avenir. La volonté de la France est de continuer à travailler avec les autorités et le peuple algériens à l'approfondissement de la relation bilatérale et à construire un grand projet pour l'Algérie. La deuxième visite du président Hollande en l'espace de trente mois à montré l'attention et la priorité que la France attache à l'Algérie».
Autre question : «La liberté d'expression semble reculer, avec notamment les pressions exercées contre les médias depuis l'élection présidentielle, en particulier par la réduction de la publicité privée, des emprisonnements, l'interdiction d'une émission sur Al Djazaïria .Et c'est là que ça se gâte méchamment : «Croyez-vous que le régime actuel puisse mener l'Algérie sur le chemin de la démocratisation?»
Réponse de Larcher : «Vous connaissez l'attachement de la France à la liberté d'expression et à la liberté de la presse, comme partout dans le monde. Cela étant, il ne me revient pas de faire acte d'ingérence dans les débats qui concernent l'Algérie et les Algériens». Tout y passe : les privilèges de Renault pour s'implanter à Oran, la mauvaise qualité supposée de la Symbol produite sur place.
L'ingérence de Total dans l'exploitation du gaz de schiste au Sahara, les demandes d'indemnisation après les essais nucléaires dans le Sahara en 1960, les excuses toujours attendues au sujet du massacre de Sétif en 1945, la question de l'indemnisation des biens des Pieds-noirs, l'amendement de l'accord de 1968 sur l'entrée des Algériens en France, la vente des Rafale au Qatar accusé de soutenir le terrorisme, etc.
Réponse du président Larcher: «Beaucoup d'Algériens considèrent que Daech est une création occidentale et que son développement a été facilité par la campagne développée par la France contre Bachar al-Assad.
C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le recteur de la mosquée de Paris Dalil Boubakeur à la radio algérienne».
La liste comprend aussi des questions sur la tuerie de Charlie Hebdo, l'affaire Dieudonné, l'islamophobie en France, l'enquête du juge Trévidic sur les moines de Tibhirine, la journée «Tel-Aviv sur Seine» qui serait un soutien à la politique israélienne et enfin les biens immobiliers à Paris supposés de l'actuel SG du FLN, Amar Saâdani. Tout y passe selon le Quai d'Orsay, qui ne veut absolument pas se permettre une crise entre les deux pays au moment où la France s'engage à frapper la Syrie.

Hocine Adryen

MÉDÉA

Un nouveau chef de sûreté installé

LE NOUVEAU CHEF de sûreté de wilaya, Mohamed Talbi, a été installé, dimanche dernier, dans ses nouvelles fonctions, en remplacement de Abdelaziz Ramdani, appelé à d'autres fonctions. La cérémonie d'installation du nouveau chef de Sûreté a été présidée par le contrôleur de police et inspecteur régional Centre de la police, en présence du wali de Médéa, des autorités civiles et militaires, des cadres et officiers du corps de police. Le nouveau chef de sûreté occupait auparavant les fonctions de chef de sûreté de daïra de Larbaâ Nath Irathen dans la wilaya de Tizi-Ouzou, est-il indiqué dans le communiqué de la cellule de communication de la Sûreté. Au cours de la cérémonie d'installation, qui s'est déroulée à la salle polyvalente de la police, l'inspecteur régional a exhorté le nouveau promu à poursuivre les efforts entrepris afin de préserver la sécurité du citoyen et de ses biens et de tout mettre en œuvre pour mener a bien la noble mission dévolue au corps de police dans le respect des principes inhérents aux droits de l'homme. Dans son intervention, le wali a souligné la nécessité de fédérer les moyens des autorités et des corps de sécurité pour la concrétisation de l'essor économique de la wilaya et la préservation de la sécurité du pays et du citoyen.

N. B.

ILS ONT FERMÉ LA RN 12 HIER À BÉJAÏA

Des citoyens d'Ighil-Ouazoug exigent la fermeture de deux points de vente d'alcool

DES DIZAINES de citoyens issus du quartier Ighil-Ouazoug de la municipalité de Béjaïa ont fermé hier la RN 12 près des quatre chemins.

Cette action a provoqué la paralysie du trafic routier surtout au cours des heures de pointe. Les mécontents, exigent la fermeture pure et simple de deux dépôts de vente de boissons alcoolisées, la réalisation de quelques infrastructures de base dont manque le quartier et l'autorisation pour une femme pour l'exploitation d'un élevage ovin. Le maire de la ville de Béjaïa Abdelhamid Merouani, a estimé sur Radio-Soummam que le recours à la fermeture de la route n'est pas une solution».

Pour lui, «la fermeture des débits de boissons alcoolisées va être examiné avec les autorités concernées mais dans le cadre de ce que permet la réglementation en vigueur». Au sujet de l'autorisation d'élevage ovin en faveur d'une femme dont la situation est précaire, le maire est disposé à aider cette personne du moment que des dispositifs d'aides existent.

N. B.

SELON LE RAPPORT DU GOUVERNEUR DE LA BANQUE D'ALGÉRIE POUR LE PREMIER SEMESTRE 2015

Le dinar en nette dépréciation face au dollar et en légère appréciation face à l'euro

Le dinar a enregistré une dépréciation de 22 % par rapport au dollar américain, mais s'est apprécié de 0,6% par rapport à l'euro au premier semestre 2015 comparativement à la même période de 2014, a indiqué hier le gouverneur de la Banque d'Algérie, Mohamed Laksaci.

«L'impact du choc externe de grande ampleur sur les fondamentaux a induit une dépréciation de 22 % du cours moyen du dinars contre le dollar américain au premier semestre 2015 par rapport au même semestre de l'année passée», a affirmé M. Laksaci lors de la présentation des tendances financières et monétaires de l'Algérie au premier semestre 2015.



En revanche, le cours du dinar a enregistré une très légère appréciation de 0,6 % par rapport à l'euro sur la même échéance, a précisé M. Laksaci, soulignant que le taux de change effectif réel du dinar algérien à juin 2015 reste apprécié par rapport à son niveau d'équilibre de moyen terme en situation d'élargissement du différentiel d'inflation et de tensions sur les marchés des changes.

Selon le gouverneur de la Banque d'Algérie, ces tensions «impactent significativement les cours de change des pays émergents et en développement». Par ailleurs, la relative flexibilité du cours du dinar sur le marché interbancaire des changes permet d'absorber, en partie, l'effet de la chute des prix du pétrole dans un souci de prévenir toute appréciation du taux effectif réel dommageable pour la stabilité macro économique à moyen terme, a expliqué M. Laksaci, affirmant que les interventions de la Banque d'Algérie sur le marché «s'inscrivent dans cet objectif stratégique».

Concernant le crédit à la consommation, le gouverneur de la Banque d'Algérie a annoncé que l'entrée en service de la nouvelle centrale des risques de la Banque d'Algérie est prévue pour la mi-septembre 2015, permettant ainsi de contribuer à la relance de ce crédit destiné aux ménages.

Le gouverneur de la Banque centrale a expliqué que la nouvelle centrale des risques, qui constituera «un important outil d'aide à la gestion des risques de crédits» par les banques de la place, contribuera aussi «à la reprise effective du crédit à la consommation». Le retour du crédit à la consommation avait été décidé par la tripartie de février 2014 (gouvernement-UGTA-patronat) après avoir été suspendu en 2009 pour ne pas alourdir la facture des importations et encourager la production nationale. Le crédit à la consommation aux ménages, dont les conditions et les modalités ont été fixées en vertu d'un décret exécutif publié au Journal officiel en mai dernier, concerne les biens fabriqués par des entreprises exerçant une activité de production ou de service sur le territoire national et qui produisent ou assemblent des biens destinés à la vente aux particuliers. Ces entreprises doivent être, précise le texte, en règle avec les impôts et les organismes de sécurité sociale, doivent être bancarisées et vendre avec factures. Le taux d'intégration des biens qui pourront être acquis grâce à un crédit à la consommation doivent être fixés par arrêté ministériel.

S. N.

PASSEPORT BIOMÉTRIQUE, CARTE D'IDENTITÉ NATIONALE, PERMIS DE CONDUIRE ...

La révolution tranquille de l'administration algérienne

LES AUTORITÉS multiplient les actions visant à faciliter la vie aux Algériens concernant leurs relations avec l'administration. Après le début de la prise en charge par les APC de l'opération d'établissement du passeport biométrique – les communes de la wilaya d'Alger ont commencé à le faire en attendant la généralisation de l'opération dans le reste du pays –, le ministre de l'Intérieur, M. Nouredine Bedoui, vient d'annoncer le lancement d'un nouveau procédé, qui consiste dans le déplacement d'équipes de daïras aux domiciles des personnes handicapées, des personnes âgées et des malades pour les formalités d'établissement du passeport biométrique.

La durée de délivrance du passeport biométrique avait déjà été ramenée à deux semaines maximum, alors qu'elle était de deux mois, il y a quelques mois encore.

Mais ce n'est pas tout. Les APC sont également en train de prendre en charge la délivrance de la carte d'identité nationale (CNI) au lieu de la daïra, et ce au grand bonheur des personnes résidant dans les Hauts Plateaux et le grand Sud. La distances entre le siège des APC et celui des daïras peuvent en effet dépasser, voir les 100 km plus.

Récemment encore, les pouvoirs publics ont décidé de supprimer le document appelé «la capacité» exigé pour le renouvellement des permis de conduire en dehors de la wilaya de délivrance. Cette simplification de la procédure est un grand soulagement pour de nombreuses personnes, dont certaines ont dû abandonner la procédure de renouvellement de leur permis en raison de la non-conformité du document de capacité aux exigences de la wilaya demandeuse, prenant ainsi en otages de simples citoyens qui n'ont rien à voir dans les affaires administratives.

L'administration algérienne a entamé sa mue il y a déjà quelques mois avec, notamment, la suppression de la légalisation des photocopies de documents administratifs ainsi que la généralisation de la délivrance de l'extrait de l'acte de naissance n°12 aux services d'état civil des 1 541 communes du territoire national. Jadis, des personnes faisaient des milliers de kilomètres de l'Est à l'Ouest ou du Nord au Sud pour récupérer un extrait d'acte de naissance de la commune de naissance, et ce au prix de beaucoup de sacrifices et de dépenses.

Dans les années 1990, lorsque la réforme administrative devint une nécessité impérieuse, beaucoup d'esprits étaient alors sceptiques quant à l'aboutissement de cette réforme. Plus d'une vingtaine d'années après, on commence à en récolter les fruits. Aujourd'hui, à quelques détails près, il ne manque que le sourire sur le visage des préposés aux guichets pour nous amener à regretter la rigueur de l'administration d'outre-mer.

Hélas, le sourire ne se décrète pas mais s'inculque au fil des générations.

Kamel Aït Bessaï

ESCROQUERIE

«Moh Boukhanna» d'Aïn Taya sème la terreur

LES ÉLÉMENTS de la police judiciaire de la sûreté d'Alger sont sur le point d'ouvrir une enquête judiciaire en vue de l'arrestation d'un dangereux individu répondant aux initiales de S. A., connu sous le sobriquet de «Moh Boukhanna».

Le mis en cause, dont l'âge ne dépasserait pas la trentaine, est un escroc notoire spécialisé dans l'abus de confiance. Il fait croire à ses victimes que sa marâtre l'a chassé du domicile familial, sis dans la localité d'Aïn Taya, pourtant construit par sa défunte mère.

Une fois la confiance des gens gagnée, il de subtilise ce qui a de la valeur, à l'image des bijoux et des portables cellulaires.

L'escroc en question activait dans des quartiers populaires de la capitale, à l'instar de Bab El-Oued, Bordj El-Kiffan et Hussein Dey, plus précisément aux arrêts de bus de la place des Martyrs, des Trois Horloges, du Caroubier, des Bananiers et de Bordj El-Kiffan.

Il serait également impliqué dans plusieurs agressions à main armée au niveau des Sablettes avant que les services de sécurité ne surveillent les lieux.

Pour rappel, le concerné faisait l'objet de plusieurs mandats d'amener lancés à son encontre par les différents parquets de la République des tribunaux relevant des compétences territoriales et locales des cours de juridictions d'Alger et de Boumerdès, suite à des plaintes déposées contre lui par ses victimes.

Il convient de signaler, par ailleurs, que le mis en cause choisissait ses victimes parmi les jeunes lycéennes auxquelles il promettait le mariage.

R. H.

REMISE DU PRIX OOREDOO D'ALPHABÉTISATION

Deux jeunes développeurs d'applications mobiles lauréats

Remis annuellement, le prix Ooredoo d'alphabétisation a été décerné hier à deux développeurs d'applications mobiles destinées à l'apprentissage et à l'initiation aux langues, qui entrent dans le cadre du concours Oobarmijoo.



Il s'agit de Nazih Dehouch pour son application «Hourouf el-hijaa», conçu pour l'apprentissage de la langue arabe, et de Karim Ould Oulhadj pour son application «Azul», destinée à l'apprentissage de la langue amazighe. C'est à la faveur d'une cérémonie organisée conjointement par l'opérateur de téléphonie mobile, leader du multimédia et de l'innovation technologique, Ooredoo, et par l'association Iqraa, à l'occasion de la Journée internationale de l'alphabétisation que les deux développeurs algériens ont reçu des mains du DG Joseph Ged le prix Ooredoo d'alphabétisation de l'année.

L'attribution de ce prix a eu lieu devant un parterre d'officiels, de personnalités du mouvement associatif et de journalistes. Les intervenants, lors de la cérémonie d'hier, ont également expliqué l'importance de l'alphabétisation via le téléphone portable.

Pour sa part, Mme Aïcha Barki a affirmé que cette journée constitue une occasion pour rappeler l'importance de la sensibilisation et de la mobilisation de tous autour de la problématique de l'analphabétisme en Algérie. Elle remercie, par la même occasion, son partenaire Ooredoo «pour son soutien indéfectible à nos programmes de lutte contre ce fléau et pour sa précieuse contribution dans la mise à disposition de moyens d'apprentissage didactiques pour le secteur de l'éducation».

Mme Barki a tenu à féliciter les deux développeurs pour leurs travaux qui seront d'un apport certain dans les missions de l'association dans la lutte contre l'analphabétisme. «Après cet apprentissage de base, commencera dans une deuxième étape le programme post-alphabétisation via le portable, à travers des programmes chargés sur les appareils à l'aide d'applications spécifiques», a-t-elle souligné.

M. Ged a réaffirmé la volonté de Ooredoo, à travers la célébration de la Journée internationale de l'alphabétisation, d'œuvrer efficacement avec l'association Iqraa en faveur de la lutte contre le fléau de l'analphabétisme. «Partenaire de l'association Iqraa depuis neuf ans, Ooredoo continuera à faire honneur à son statut d'entreprise citoyenne et sociale en encourageant les talents algériens, qui contribuent avec leur esprit innovant et entrepreneurial à promouvoir la connaissance et le savoir tout en apportant son expertise technologique pour promouvoir les approches nouvelles d'apprentissage et d'instruction basées sur les technologies mobiles», a affirmé Joseph Ged, qui a félicité les deux lauréats à qui il a souhaité d'autres succès à l'avenir.

Concernant les applications lauréates, il s'agit, en premier lieu, de «Hourouf el-hidjaa», une création du jeune développeur algérien Nazih Dahouche, lauréat du concours Oobarmijoo et fondateur de «Synoos studios», une entreprise spécialisée dans le développement des jeux éducatifs. Une application conçue pour faciliter l'apprentissage de la langue arabe, bien aussi pour les enfants que pour les adultes. Synoos studios compte plus de 16 applications éducatives sur Google play et plus d'un million de téléchargements. La deuxième application «Azul», destinée à l'apprentissage de la langue amazighe, a été sélectionnée par le Haut-Commissariat à l'amazighité en 2014 dans le cadre du consulting des projets multimédias avec des contenus en langue amazighe. Azul est disponible sur Google play depuis le 20 avril 2015.

Elle a été conçue par Karim Ould Oulhadj, fondateur de BMS informatique, entreprise spécialisée dans la communication, l'audiovisuel, la confection des sites Web, la création de diverses applications où la culture amazighe occupe une place importante.

Lynda Louifi

ELLE SERA COMMERCIALISÉE À PARTIR D'OCTOBRE PROCHAIN

Samsung dévoile sa nouvelle montre connectée Gear S2

A L'OCCASION de l'IFA 2015, la grand-messe européenne des produits électroniques grand public, le constructeur sud-coréen Samsung Electronics a officiellement dévoilé sa dernière innovation en la matière, en l'occurrence la très attendue montre intelligente Gear S2. La montre connectée de Samsung a été testée par des centaines d'invités le 3 septembre dernier, lors d'une grandiose cérémonie organisée au Tempodrom de Berlin. Un lieu que Samsung considère «idéal» pour exposer sa smartwatch en raison de la forme qu'ils partagent : ils sont tous deux circulaires, aussi bien la montre que le Tempodrom.

Dans un communiqué rendu public hier, Samsung indique qu'en cette occasion, YH Lee, vice-président exécutif et directeur marketing, IT & Mobile communication business, a déclaré lors de son discours d'ouverture : «Le cercle est intuitif et, comme vous le savez, un cercle est toujours fonctionnel. Avec chaque angle, votre vie est meilleure.» par la suite, M. Lee a présenté au public nombreux assis dans les rangées entourant la scène circulaire les deux versions de la smartwatch : la Gear S2 conçue pour les sportifs et les actifs, et la Gear S2 classique pour ceux qui préfèrent un look plus intemporel.

M. Lee a été relayé par Pranav Mistry, directeur de Think Tank, qui a présenté le design innovant de la Gear S2 qui se trouve être unique sur le marché. «Bénéficiant d'une touche unique et d'un cadre rotatif, la Gear S2 est facile pour la navigation et possède un affichage meilleur grâce à son écran super Amoled.

En conséquence, les utilisateurs peuvent lire de longs e-mails plus facilement et peuvent même vérifier le score des grands matchs ou naviguer dans les applications». «Cela a été un défi pour d'autres fabricants de montres intelligentes. Une fois que vous voyez à quel point son utilisation est simple, vous vous demanderez comment vous avez pu vous en passer», a expliqué M. Mistry. En plus de sa facilité d'utilisation, l'acier inoxydable de la Gear S2 bénéficie de cadrans de montres personnalisables et de bracelets interchangeables conçus par des collaborateurs de renom, dont le designer italien Alessandro Mendini, afin que les utilisateurs puissent mieux exprimer leurs styles personnels. En outre, la connectivité autonome 3G est une première : la carte SIM est intégrée dans la montre connectée qui bénéficie du mode d'économie d'énergie. Alanna Coton, vice-président de Product Strategy, s'est ensuite exprimé sur les caractéristiques de convivialité incroyables de la smartwatch. Des fonctionnalisées de remise en forme telles qu'une échéance de 24 heures qui affiche les niveaux d'activité d'un utilisateur, entre autres. En outre, la Gear S2 vous facilite les déplacements, grâce à ces fonctionnalités de navigation en l'utilisant comme une carte de transport. M. Cotton a expliqué que les consommateurs peuvent également l'utiliser pour acheter par le biais de Samsung Pay, mais aussi pour allumer les lumières et régler la température en entrant chez soi sur leur chemin du retour via l'option «Smart Things». Pour clôturer les présentations, YH Lee a annoncé que la Gear S2 sera disponible à partir du 2 octobre 2015, avant d'inviter le public à «l'expérience Zone» pour tester les produits les plus attractifs de Samsung, comprenant le Galaxy S6 edge+, le Galaxy Note 5 et, bien sûr, la Gear S2.

T. G.

CENTRE COMMERCIAL ET DE LOISIRS DE BAB EZZOUAR

Mohamed Cherif Haddad nouveau directeur

UN NOUVEAU directeur vient d'être nommé à la tête du Centre commercial et de loisirs de Bab Ezzouar, indique un communiqué rendu public hier.

Il s'agit de Mohamed Cherif Haddad, précise-t-on, qui héritera donc de la direction de grand centre commercial ouvert en août 2010 avec un investissement de 7,5 milliards de dinars. Ce centre compte 103 magasins, dont 21 restaurants, avec une surface totale de 99 800 mètres carrées.

Le centre emploie, en totalité, environ 1 500 personnes. Sa fréquentation annuelle moyenne est estimée à 7,5 millions de visiteurs et clients, avec une moyenne journalière de 20 000 visiteurs. Il dispose d'un grand parking payant d'une capacité de 890 places à l'intérieur et de 370 places à l'extérieur. La fréquentation moyenne du parking est de 1,2 millions de véhicules par an.

T. G.

AMÉNAGEMENT DES GORGES DE KHERRATA À BÉJAÏA

La relance des travaux «la semaine prochaine»

LES TRAVAUX d'aménagement des gorges de Kherrata vont être relancés la semaine prochaine. C'est ce qu'a décidé le wali de Béjaïa Ouled Salah Zitiouni lors d'une réunion qu'il a présidée, ces derniers jours. «Vu l'importance du projet, le wali a instruit les directeurs concernés de prendre les dispositions nécessaires dans le cadre des études envisagées ainsi que les travaux», lit-on dans un communiqué de presse transmis par la cellule de communication de la wilaya.

La rencontre visait à aborder les contraintes qui retardent l'achèvement des travaux de réalisation de ce grand projet dont l'étude avait été confiée en 2006 au bureau d'étude INGEROP. Ainsi, «le wali a demandé à toutes les parties concernées de faciliter à l'entreprise la tâche pour que les travaux soient relancés comme il a ordonné au groupement d'entreprises en charge de ce projet de lancer les travaux de réalisation la semaine prochaine», souligne-t-on. Un exposé du projet est déroulé par le directeur du groupement qui a parlé des ouvrages et tunnel à réaliser. «La sauvegarde du caractère et de l'aspect historique et touristique du site», était l'un des points sur lequel a insisté le wali. Concernant les contraintes soulevées par le président du groupement, le directeur des travaux publics est invité à «saisir le directeur des ressources en eau pour délivrer l'autorisation nécessaire pour le forage et le directeur d'Algérie Télécom pour les installations demandées. Pour le problème des décharges publiques qui ternissent limage des gorges de Kherrata, «le wali a instruit les présidents d'APC de Kherrata et Bordj-Mira de rechercher une assiette foncière adéquate pour entreposer les déchets», précise-t-on. Il y a lieu de noter que le projet est partagé en trois lots dont celui lié à l'mangement de la route qui est confié à l'entreprise ETRHB Haddad pour un montant de 897 222 157,47 DA et un délai de 18 mois et le BET. BIC SADAOUI est chargé de son suivi. Le lot ouvrages d'art est confié au groupement OZGUN-ETRHB pour un montant de 3.333 526 646,81 DA. Le délai de ces travaux est fixé à 28 mois. Le BET S.E.T.I.A est chargé aussi de son suivi. Enfin, le 3e lot relatif au tunnel est confié à l'entreprise OZGUN pour un montant de 968 687 477,07 DA et un délai de 12 mois. Le BET S.A.E.T.I est chargé du suivi.

N. Bensalem

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIR DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810
D I R E C T I O N G E N E R A L E
N° :.....693.....CHU/DG/15

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 17/2015

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Blida lance un avis d' appel d'offres national restreint relatif à :

L'acquisition, L'installation et la Mise en Service
de Seize (16) Respirateurs de réanimation
au profit du CHU de Blida / En Lot Unique

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer Le Cahier des Charges auprès du bureau des marchés et ce contre le paiement d'une somme de : 2 000,00 DA.

Les offres doivent être déposées à la direction générale du CHU de Blida (Bureau des Marchés) accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges à l'adresse suivante :

Direction Générale du CHU de Blida
(Bureau Des Marchés)
Siège : Hôpital Frantz Fanon / Blida

L' enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

A Monsieur la Directeur Général de CHU de Blida
Bureau des Marchés
Appel d'offre national restreint
N° : **17/2015**
(Soumission)
A NE PAS OUVRIR

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes séparées l'une technique et l'autres financière.
Chaque offre fermée comportera les mentions suivantes selon le contenu de l'enveloppe.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 17/2015
OFFRE TECHNIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 17/2015
OFFRE FINANCIERE

L'offre technique devra être accompagnée des pièces administratives, fiscales et parafiscales exigées par le cahier des charges et la réglementation en vigueur et qui sont les suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire et qui ne doit pas porter le montant du marché.
- Le registre de commerce ré immatriculé
- L'extrait de rôles en règle avec les services fiscaux .
- Carte d'immatriculation fiscale plus le NIF
- Une copie de l'acte constitutif de la société
- Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité
- Attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité
- Un extrait du casier judiciaire (original) du soumissionnaire en cours de validité.
- Les bilans comptables des trois dernières années (2012,2013, 2014) certifiés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence. Pour les entreprises ayant moins de trois ans d'existence.
- Attestations de bonne exécution délivrées par opérateur public.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges .
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (pour les soumissionnaires ayant le statut de sociétés) année 2014.
- Délégation de pouvoir en cours de validité.
- Agrément du Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière.
- Propositions technique de l'appareillage
- Catalogues
- Engagement solidaire fabricant/importateur

N.B : l'offre technique doit être présentée en triples exemplaires dont toutes les pièces doivent être lisibles et légalisées.

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le devis quantitatif et estimatif en toutes taxes comprises.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes.

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.
Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard **à 13 heures.**
L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date de dépôt des offres à 14 h à la salle des commission « Bureau des Marchés » du CHU de Blida. Si l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week –end , l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.

Toute ,marque ou inscription sur l'enveloppe extérieure pouvant identifier le soumissionnaire entraînera le rejet pur et simple de l'offre .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de (03) Trois mois augmentée de (21) Trente jours.
Les soumissionnaires sont invités à assister a la reunion de l'ouverture des plis

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE

CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIR DE BLIDA
N° D'IDENTIFICATION FISCAL : 096 209019169810
D I R E C T I O N G E N E R A L E
N° :.....694.....CHU/DG/15

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 18/2015

Le Centre Hospitalo-Universitaire de Blida lance un avis d' appel d'offres national restreint relatif à :

L'acquisition, l'installation et la mise en service d'un (01)
Séquenceur applied, système DNA analyseur haut débit

04 capillaires

Au profit du CHU de Blida

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis peuvent retirer Le Cahier des Charges auprès du bureau des marchés et ce contre le paiement d'une somme de : 2 000,00 DA.

Les offres doivent être déposées à la direction générale du CHU de Blida (Bureau des Marchés) accompagnées des pièces réglementaires énumérées dans le cahier des charges à l'adresse suivante :

Direction Générale du CHU de Blida
(Bureau Des Marchés)
Siège : Hôpital Frantz Fanon / Blida

L' enveloppe extérieure doit être anonyme et ne porter que la mention suivante :

A Monsieur la Directeur Général de CHU de Blida
Bureau des Marchés
Appel d'offre national restreint
N° : **18/2015**
(Soumission)
A NE PAS OUVRIR

Cette enveloppe abritera deux autres enveloppes séparées l'une technique et l'autres financière.
Chaque offre fermée comportera les mentions suivantes selon le contenu de l'enveloppe.

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 18/2015
OFFRE TECHNIQUE

APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° : 18/2015
OFFRE FINANCIERE

L'offre technique devra être accompagnée des pièces administratives, fiscales et parafiscales exigées par le cahier des charges et la réglementation en vigueur et qui sont les suivantes :

- La déclaration à souscrire selon le modèle ci-joint.
- Le présent cahier des charges dûment signé et paraphé par le soumissionnaire et qui ne doit pas porter le montant du marché.
- Le registre de commerce ré immatriculé
- L'extrait de rôles en règle avec les services fiscaux .
- Carte d'immatriculation fiscale plus le NIF
- Une copie de l'acte constitutif de la société
- Attestation de mise à jour CNAS en cours de validité
- Attestation de mise à jour CASNOS en cours de validité
- Un extrait du casier judiciaire (original) du soumissionnaire en cours de validité.
- Les bilans comptables des trois dernières années (2012,2013, 2014) certifiés par un commissaire aux comptes ou un comptable agréé pour les entreprises ayant plus de trois ans d'existence.
- Attestations de bonne exécution délivrées par opérateur public.
- Déclaration de probité selon le modèle joint au cahier des charges .
- L'attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du Centre National du Registre de Commerce (pour les soumissionnaires ayant le statut de sociétés) année 2014.
- Délégation de pouvoir en cours de validité.
- Agrément du Ministère de la santé de la population et de la réforme hospitalière.
- Propositions technique de l'appareillage
- Catalogues
- Engagement solidaire Fabricant/Importateur

N.B : l'offre technique doit être présentée en triples exemplaires dont toutes les pièces doivent être lisibles et celles délivrées par le secteur privé doivent être légalisées.

L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon le modèle joint en annexe du présent cahier des charges.
- Le devis quantitatif et estimatif en toutes taxes comprises.
- Le bordereau des prix unitaires en hors taxes.

La durée de préparation des offres est fixée à **Vingt et Un (21) jours** à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le BOMOP ou la presse.
Le dépôt des offres aura lieu le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard **à 13 heures.**
L'ouverture des plis aura lieu le jour de la date de dépôt des offres à 14 h à la salle des commission « Bureau des Marchés » du CHU de Blida. Si l'ouverture des plis coïncide avec un jour férié ou un week –end , l'ouverture se fera le premier jour ouvrable qui suit.

Toute ,marque ou inscription sur l'enveloppe extérieure pouvant identifier le soumissionnaire entraînera le rejet pur et simple de l'offre .
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de (03) Trois mois augmentée de (21) Trente jours.
Les soumissionnaires sont invités à assister a la reunion de l'ouverture des plis

Pour tout pèlerinage, un bilan spirituel s'impose au préalable !

Les rites du Pèlerinage et de la 'Umra sont connus et transmis de générations en génération par l'ensemble de la Communauté musulmane, depuis les nobles pratiques de notre Vénéré Prophète Mohammed Salut Divin Soit Sur Lui, qui en montra le déroulement à Ses adeptes en disant : «Prenez de Moi vos rites».

Par Cheïkh Tahar Badaoui

Ces rites sontafã et Marwa, le regroupement sur le Mont 'Arafat, les rites de Muzdalifa, la lapidation du démon et le sacrifice des offrandes.

L'état de sacralisation

Le premier rite que doit accomplir le pèlerin est d'avoir l'intention sincère de faire le pèlerinage au service exclusif de Dieu, car Dieu n'accepte en aucune façon un pèlerinage vicié au départ, qui ne lui est pas dévoué et à travers lequel l'on recherche à plaire aux gens, à obtenir ainsi une renommée ou une jouissance éphémère. En effet, le pèlerinage n'est rien d'autre qu'une immigration et, celle-ci, ne peut avoir de valeur si elle est entreprise pour une autre divinité que Dieu. C'est cette intention à la base de pèlerinage qu'on appelle El Ihrâm (l'état de sacralisation), et non les habits qu'on porte à cet effet.

Ce rite se manifeste de deux façons : la première est visuelle et silencieuse, elle consiste d'une part, à se débarrasser de tout vêtement cousu et de toute les manifestations de luxe, comme par exemple, le fait de se parfumer, de se couper les cheveux ou de se raser la tête, et d'autre part, de se conformer aux prescriptions du Saint Coran à savoir : «point de rapports sexuels, point de perversité, point de dispute pendant le pèlerinage».

La deuxième façon est auditive. Elle consiste à prononcer à voix haute la «Talbiyya» (l'exaucement) c'est-à-dire : proclamer : «Me voici Ô Seigneur ! Me voici». Par la prononciation de ces formules, le pèlerin atteste qu'il répond aux appels du Seigneur Allah et qu'il se soumet humblement à Ses ordres en témoignant qu'Il est le Seul digne d'adoration et de louanges.

L'état de sacralisation a lieu en des endroits connus des pèlerins sur leurs trajets vers la Mecque. Ces lieux diffèrent, en



fonction des contrées islamiques et de leurs orientations par rapport à la Mecque, dont la position reste au centre de la planète. Les pèlerins de chaque contrée connaissent ainsi le lieu de leur Ihram de par les rites repérés et transmis depuis des siècles .Il convient de préciser, dans cette optique, que l'Ihrâm serait considéré incomplet si le pèlerin dépassait son lieu indiqué. En revanche, il pourrait l'avancer, en commençant de son lieu de résidence.

Le Tawaf (la circumambulation de la salutation)

En arrivant à la Mecque, avec l'intention de commencer son pèlerinage, le pèlerin salue son Seigneur, en effectuant une circumambulation autour de la Maison sacrée, au nombre de sept tournées. Cette circumambulation (Tâwaf) est appelé Tâwaf El Quoudoum (l'arrivée et la salutation). Le pèlerin doit commencer sa tournée à partir de l'angle où est située la pierre noire. Cette pierre présente selon des analyses effectuées aux laboratoires scientifiques, des caractéristiques extra terrestres, comme dirait notre éminent chercheur Zeghloul En Nedjar.

Certains estiment que cette pierre n'a de vénération que ce qu'elle a suscité comme ferveur et considération dans les cœurs des pieux anciens. C'est à son sujet que le compagnon du Prophète Omar Ibn El Khettab, que Dieu agrée son âme a dit : «je sais que tu n'est qu'une pierre, incapable de faire du tort ou d'être utile, et si je n'avais pas vu le Messager de Dieu t'embrasser, je ne t'aurais jamais embrassée».

Une mise au point s'impose à plus d'un titre. En effet, cette pierre miraculeuse, qu'on doit embrasser, ou toucher ou seulement lui faire un signe de la main, selon les possibilités de chacun, constitue avec le Temple sacré un Edifice des plus vénérés, du fait que personne ne peut, en le contemplant, résister à des sensations spirituelles qu'on ne peut nullement expliquer.

Cela se trouve confirmé d'ailleurs par une expérience scientifique, dirigée par une Agence spatiale, serait-ce une antenne de la Nasa, laquelle conclut à dire que de par son exploration de la planète, seulement deux endroits restent embellis par des rayons lumineux, dont on ignore les caractéristiques, montant verticalement au Ciel : il s'agit du Temple sacré de la Mecque et du Tombeau sacré du Prophète situé à Médine. Le Saint Coran quant à lui, en faisant l'éloge de ce Temple, dans le Verset 97 de la Sourate dite de la famille de «'Imran», met en exergue cette vérité scientifique et signale que celui-ci abrite des Signes éloquents : «Là figurent des Signes évidents, parmi lesquels la Station d'Abraham…».

Par ailleurs, la noble réaction de 'Umar quant à embrasser la pierre sacrée, signifie pour le fidèle averti, la négation absolue et la plus totale de toute divinité autre que la Divinité suprême. Cependant, la sacralité de cette pierre reste démontrée par le comportement de notre Vénéré Prophète à son égard, qui l'embrassa chaque fois que l'occasion s'y présentât. Par conséquent, l'on ne pourrait imaginer qu'il s'agit seulement d'une pierre comme toutes les autres de la nature, comme le conçoivent certains de nos érudits «rationnels».

Le rite du va et vient entre la station de As-Safã et celle de Al Marwa

Une fois la circumambulation dite de l'arrivée terminée, le pèlerin se dirige vers la station de As-Safã, puis commence un va-et-vient entre celle-ci et la station de Al Marwa, au nombre de sept, et qui se termine à cette dernière. Ce va-et-vient entre les deux stations n'est autre qu'une démonstration extraordinaire de ferveur et d'invocations de Pardon et d'Agrément adressée par les pèlerins au Seigneur, Maître des Mondes. Gloire à Lui Seul.

C'est aussi une occasion de se remémorer le souvenir de l'état dans lequel se trouva Hager, (deuxième épouse d'Abraham, après Sarah), alors qu'elle courut d'un lieu à l'autre, à la recherche d'un éventuel secours, pour elle et surtout son bébé Ismaël. Aussitôt, le miracle se réalisa, et la source tant souhaitée, connue sous le nom de Zemzem, jaillit sous les pieds de son bébé. Et, trouvant ce qu'elle voulut, la mère apaisée, étancha sa soif et celle de son fils. Peu après, cette source attira des gens de tous les coins du Territoires sacré, qui vinrent s'établir dans les environs et y créèrent la ville de la Mecque en lui donnant une heureuse prospérité.

Ce rite signifie que seule la Divinité suprême est en mesure de secourir quand Elle veut et comme Elle veut, ceux qui s'y adonnent, cœurs pleins de bonté, ceux qui contemplent, dans les fins fonds de leurs âmes, le Beau et le Vrai de la Grâce du Seigneur, ceux qui souffrent pour que leurs semblables vivent dans l'aisance.

Ce va et vient de la mère d'Ismaël, devenu rite sacré du pèlerinage et l'un des fondements qu'on ne peut remplacer par aucun acte cultuel, nous permet pour les besoins de la cause, évoquer la place privilégiée que l'Islam réserve à la maman. C'est ainsi que le Prophète Salut Divin Sur Lui conseilla ardemment un de Ses compagnons et à trois reprises, d'obéir et de bien servir sa mère ; la quatrième fois, pour son père. Plus encore, le Prophète éleva la maman, au rang tel que personne ne peut pénétrer au Paradis éternel, sans l'agrément de la mère, en disant : «Le Paradis est en dessous des pieds des mères.» (Rapporté par El-Boukhari et Muslim).

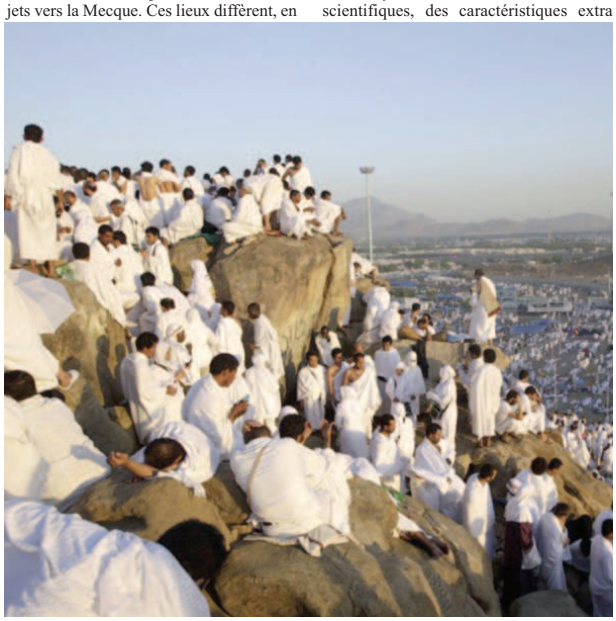
Le regroupement à Arafat

Le regroupement à Arafat est un des plus importants rites du pèlerinage. Son importance est telle que le Messager de Dieu a dit : «le Pèlerinage c'est Arafat». Il s'agit par conséquent, d'un regroupement où s'exprime la ferveur religieuse la plus sincère où, l'homme, prend vraiment conscience de sa faiblesse et de son besoin à demander aide de son Seigneur, et où, la vanité de la vie matérielle et tous les autres complexes du moi, s'annihilent d'eux-mêmes.

En ce jour béni, les souvenirs du passé illuminent les âmes des pèlerins, tels une lumière éblouissante et leur font revivre la scène où le Messager de Dieu Salut Divin Sur Lui, s'adressa à leurs ancêtres en les exhortant à être sincères dans leur foi et respecter les droits et les devoirs envers leur Seigneur et envers eux-mêmes pour que tous les hommes, sans distinction de sexe, d'ethnie, de race ou de religion, puissent vivre en frères entre eux-mêmes et égaux devant Dieu.

C'est ce jour là, que la Révélation du ciel s'acheva et que le Verset ci-après fut révélé : «am comme Religion» (Sourate dite «Al –Mã'idah» ou dite «la Table servie» Verset 3).

C. T. B.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'EL-OUED
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
CITE 19 MARS 1962 EL OUED
NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) : 408015000039019

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N°: 035 /2015

Conformément aux dispositions de l'article 30 du décret présidentiel N° 10-236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics modifié et complété. La Direction des Travaux Publics la wilaya d'El-oued , informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint , pour la réalisation des travaux suivant :

- Entretien en BB de la RN 48 du PK 120+000 au PK 125+000 sur un linéaire de 05 kms.

Publié dans les quotidiens ALFADJER et LE JEUNE INDEPENDANT le 16/06/2015 , déclare l'attribution provisoire comme suit :

Désignation du projet	Soumissionnaire attributaire	Note de l'offre	Montant de l'attribution en TTC	Délai	Critère d'attribution
Entretien en BB de la RN 48 du PK 120+000 au PK 125+000 sur un linéaire de 05 kms.	ETR MEHRIA ABDESSATAR	79.5	148.161.312.00 DA	03 MOIS	offre qualifiée techniquement et moins-disante financièrement

Les soumissionnaires, intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, peuvent de rapprocher de nos services , au plus tard trois (3) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP.

Les soumissionnaires contestant cette évaluation des offres peuvent présenter leurs recours à la commission des marchés de la wilaya d'el-oued dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou le BOMOP .

Le Jeune Indépendant du 09/09/2015 / ANEP N° 343 754

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
ولاية بجاية
مديرية البيئة

قرار رقم 2015/2071 يتضمن فتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة ذبح الدواجن من طرف شركة SNC ABATTOIR DE بمنطقة النشاطات بلدية .ادكار VOLLAILE ADEKAR

إن والي ولاية بجاية

-بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في04 فيفري1984 المتعلق بالتنظيم الإقليمي للبلاد.
-بمقتضى القانون رقم 85-05 المؤرخ في16 فيفري1985المتعلق بحماية الصحة و ترقيتها المعدل و المتمم بالقانون 13\08 المؤرخ في 2008/07/20.
-بمقتضى القانون رقم 90-29 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بقانون التهيئة و التعمير المعدل و المتمم.
-بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/21 المتعلق بالأملاك الوطنية المعدل و المتمم.
-بمقتضى القانون رقم 03-10 المؤرخ في 2003/07/19 المتعلق بحماية البيئة في إطار التنمية المستدامة.
-بمقتضى القانون رقم 05-12 المؤرخ في04 اوت 2005المتعلق بالمياه المعدل و المتمم.
-بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية.
-بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 21 فيفري 2012 المتعلق بالولاية.
-بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 07/22 المتضمن تعيين السيد اولد صالح زيتوني واليا لولاية بجاية.
-بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 1994/07/27 المحدد لقواعد تنظيم اجهزة الادارة العامة في الولاية و هياكلها
بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في1995/09/06الذي يحدد صلاحيات مديرية التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها.
-بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم96-60المؤرخ في1996/01/27المتضمن إنشاء مفتشيه البيئة في الولاية المعدل المعدل و المتمم بالمرسوم التنفيذي رقم 03-494 المؤرخ في 2003/12/17
-بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 98-06 المؤرخ 2006/05/31 المحدد للتنظيم المطبق على المنشات المصنفة لحماية البيئة
-بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم07-144المؤرخ في2007/05/19الذي يحدد قائمة المنشات المصنفة لحماية البيئة.
-بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 145- 07 المؤرخ في2007/05/19الذي يحدد تطبيق و محتوى و كيفيات المصادقة على دراسة و موجز التأثير على البيئة
-بموجب القرار الولائي رقم 2055-14 المؤرخ في 2014/10/19 المتضمن تعديل احكام القرار الولائي رقم 919/14 المؤرخ في 04 ماي 2014 المتضمن تجديد لجنة مراقبة المؤسسات المصنفة على مستوى الولاية.
-بموجب القرار الولائي رقم 15/1242 المؤرخ في 2015/05/25 يتضمن تعديل احكام القرار الولائي رقم 15/684 المؤرخ في 2015/03/18 المتضمن تعيين الأشخاص المؤهلين للقيام بمهام المحافظين المحققين في مجال التحقيقات حول الملائمة و عدم الملائمة لسنة 2015,
-بناءا على الموافقة المبدئية رقم 2181/15 لمصالح البيئة للولاية بتاريخ 2014/11/06 على دراسة موجز التأثير على البيئة المنجزة من طرف مكتب الدراسات التقنية للبيئة عماري عثمان

باقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لمدى التأثير على البيئة لمشروع وحدة ذبح الدواجن من طرف شركة SNC ABATTOIR VOLLAILE ADEKAR بمنطقة النشاطات بلدية ادكار ولذلك ابتداءا من 2015/09/06 الى غاية 2015/10/05.

المادة الثانية: يعين السيد:بوسعدية اعمر رئيس فرع الموارد المائية , كمحافظ محقق للقيام بتسجيل كل الملاحظات الكتابية او الشفوية التي يمكن ان يبديها المواطنون ا المصالح المعنية بخصوص المشروع في سجل مرقم و موشر عليه يفتح لهذا الغرض و في حالة تعذره يستخلفه السيد اورابح صالح رئيس فرع للأشغال العمومية

المادة الثالثة: يفتح السجل على مستوى بلدية ادكار في فترة اوقات العمل الرسمية خلال مدة شهر المقررة للتحقيق و ذلك لكي يتسنى لكل شخص الاطلاع عليه كل يوم) ما عدا أيام الجمعة و السبت و أيام العطل ,(و يدون ملاحظاته أو يرسلها كتابيا إلى المحافظ المحقق.

المادة الرابعة :يقوم المحافظ المحقق بإجراء كل التحقيقات و جمع المعلومات التكميلية الرامية إلى توضيح العواقب المحتملة للمشروع على البيئة على ان يختم التحقيق برأي صريح حول الملائمة أو عدم الملائمة .

المادة الخامسة :يشهر هذا القرارعن طريق التلصيق بمقر الولاية و كدا دائرة و بلدية ادكار كما يشهر بجريدتين يوميتين لتمكين المواطنين الاطلاع عليه.

المادة السادسة :يكلف السادة الأمين العام للولاية,مدير التنظيم و الشؤون العامة, مدير البيئة, رئيس دائرة ادكار. رئيس المجلس الشعبي لبلدية ادكار ,و المحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هدا القرار الذي سيدرج ضمن نشرة القرارات الإدارية للولاية .

بجاية في..23 اوت 2015

Réf. 249/15

Grille tarifaire

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00





ENVOI DE TROUPES DU CCG AU YÉMEN

Le risque d'un nouveau Vietnam pour l'Arabie saoudite

La guerre au Yémen connaît une dangereuse escalade selon des experts, avec le déploiement au sol de forces arabes du Golfe en vue de la reconquête du nord et de la capitale Sanaa prise il y a un an par les Houthis.



Le pays, théâtre de combats et de raids aériens quotidiens depuis mars, «se prépare à une nouvelle phase plus meurtrière», avertit April Longley, spécialiste du Yémen à l'International Crisis Group. «Les deux camps se positionnent pour un conflit majeur dans le nord et, en particulier, à Sanaa».

Les forces de la coalition arabo-saoudienne ont déjà reconquis depuis la mi-juillet cinq provinces du sud. Elles «semblent désormais déterminées à prendre davantage de territoire, notamment après la mort» de 45 Emiratis, 10 Saoudiens et 5 Bahreïnis dans une attaque au missile vendredi dans la province de Marib, explique cette experte.

Cette province pétrolière du centre du Yémen, située à l'est de Sanaa, est devenue un lieu hautement stratégique où se déploient des renforts venus de plusieurs pays du Golfe, selon des médias et des sources militaires yéménites.

L'attaque au missile Tochka, revendiquée par les rebelles, a provoqué une onde de choc dans les pays du Golfe. Plusieurs dirigeants ont clamé leur «détermination» à éliminer la «menace» que représente encore l'Iran qui cherche à «rééditer l'expérience du Hezbollah libanais au Yémen».

L'hécatombe de vendredi a constitué «un tournant» pour la coalition qui prépare «un plus grand déploiement de troupes» pour appuyer des combattants yéménites locaux, équipés et entraînés depuis six mois, relève Andreas Krieg, consultant pour les forces armées du Qatar et professeur au King's College de Londres.

Alors que la présence au Yémen d'unités émiraties et saoudiennes n'était un mystère pour personne, le Qatar a confirmé mardi l'envoi de 1.000 soldats, fortement équipés et qui s'apprêtent à entrer au Yémen via l'Arabie saoudite. «Ils sont prêts à se battre», a déclaré un responsable de Doha.

Des sources militaires yéménites à Marib ont cité le chiffre de 1.000 soldats saoudiens déjà arrivés à Marib avec des blindés et des chars de combat.

Selon Andreas Krieg, il y a «un peu plus de 5.000 soldats de la coalition au total sur le terrain», mais le chiffre exact est difficile à déterminer en raison d'inconnues concernant les «forces spéciales».

Selon la chaîne de télévision Aljazeera, avec les renforts, la coalition pourraient totaliser 10.000 hommes, sans compter les forces yéménites loyales au président en exil Abd Rabbo Mansour Hadi et des tribus sunnites hostiles aux Houthis et qui contrôlent une bonne partie de la province de Marib.

Selon Andreas Krieg, la reconquête du sud a été relativement aisée car les forces locales yéménites ont progressé en «territoire ami», mais «Sanaa et les provinces du nord seront très hostiles».

Mme Alley est encore plus alarmiste: «une bataille pour le nord du Yémen promet d'être une affaire longue et sanglante qui aggravera la situation humanitaire déjà désespérée» de millions de civils.

Selon elle, «il n'y a pas de solution militaire» au Yémen et «une victoire complète sur les Houthis sera difficile, sinon impossible, dans le nord».

Il est donc indispensable, selon elle, d'œuvrer à un «compromis» qui intègre «ce groupe dans le système politique». Elle rappelle qu'en août, les rebelles ont commencé à faire des «concessions» en acceptant d'œuvrer dans le cadre de la résolution 2216 du Conseil de sécurité de l'ONU.

Hier, de nouvelles frappes aériennes de la coalition ont fait au moins dix morts à Sanaa. **M. K. et agences**

PERCÉE DANS LA PERCEPTION DE LA SYRIE EN EUROPE

L'Espagne appelle à négocier avec Damas

LE MINISTRE espagnol des Affaires étrangères, José Manuel García-Margallo, a appelé hier à «négocier» avec le président syrien Bachar al-Assad «un cessez-le-feu», faisant valoir que «la paix se fait toujours avec les ennemis».

En visite officielle en Iran hier, le ministre espagnol a jugé qu'il fallait «négocier» avec le président syrien «un cessez-le-feu partiel, commençant par Alep (nord-ouest de la Syrie), pour arriver à un cessez-le-feu global», dans une interview accordée à la radio Cadena Ser.

«Une des parties impliquées, c'est le gouvernement de Bachar al-Assad qui personnellement ne me plaît absolument pas (...) mais la paix se fait toujours avec les ennemis, il faudra négocier et arriver à un cessez-le-feu sinon nous allons arriver à une situation humanitaire désespérée».

Le ministre espagnol achevait hier une visite de trois jours en Iran, principal soutien régional de Bachar al-Assad.

Le ministre a défendu l'option militaire contre l'organisation terroriste Etat islamique (EI), ajoutant attendre «désespérément» une décision de la communauté internationale en la matière. «Avec DAECH, il n'est possible ni de négocier ni de dialoguer, une solution militaire est nécessaire, mais dans un cadre de la légalité internationale», a-t-il dit.

L'intervention doit être légitimée, par exemple via «une résolution du Conseil de sécurité des Nations unies», a déclaré José Manuel García-Margallo, dont le pays est actuellement membre non permanent du Conseil.

Mais «si cela n'était pas possible, et il semble que cela ne sera pas car la Russie soutient le gouvernement de Bachar al-Assad (...), il nous suffirait d'une décision de l'OTAN, d'une décision de l'Union européenne», a dit José Manuel García-Margallo.

La France et le Royaume-Uni envisagent des raids aériens contre l'EI en Syrie. Le président français François Hollande a annoncé que la France effectuerait dès hier des «vols de reconnaissance au-dessus de la Syrie». **R. I.**

IRAK

Enlèvement du vice-ministre de la Justice

DES HOMMES armés ont enlevé hier à Bagdad le vice-ministre irakien de la Justice Abdelkarim Farès, ont indiqué des responsables. Le vice-ministre, à bord d'un véhicule conduit par son chauffeur, a été kidnappé «sous la menace d'armes par des inconnus habillés en noir arrivés à bord de trois voitures». Son chauffeur, qui a tenté de s'interposer, a été blessé par balles. L'enlèvement s'est produit dans la zone d'al-Bonouk, dans le nord-est de la capitale irakienne, ont-ils précisé.

TURQUIE

Le PKK libère 20 turcs



LES REBELLES du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK) ont libéré hier vingt ressortissants turcs, dont douze agents des douanes, qu'ils avaient capturés le mois dernier, a-t-on indiqué de sources officielles turques. Ces personnes, détenues dans les bases arrières du PKK dans le nord de l'Irak, ont été remises entre les mains d'ONG, d'élus kurdes de Turquie et de représentants du gouvernement autonome du Kurdistan irakien, ont précisé plusieurs sources des services de sécurité turcs.

UKRAINE

8.000 morts depuis avril 2014

PRÈS DE 8.000 personnes ont été tuées en raison des combats en Ukraine depuis avril 2014, selon un nouveau bilan publié hier par l'ONU. Outre les 8.000 tués, une estimation basse, 17.800 personnes ont été blessées depuis le début du conflit l'an dernier, selon le rapport actualisé chaque trimestre du Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations Unies. Le nombre de civils tués a augmenté ces trois derniers mois en raison des bombardements sur la ligne de front, selon le rapport.

DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT - DIXIT -

«Nous avons demandé à des observateurs américains ou des Nations unies de prêter main forte pour contrôler le cessez-le-feu et faire cesser les accusations».
Philip Aguer, le porte-parole de l'armée du Sud Soudan.

«Le commencement d'opérations en Somalie par les Etats-Unis marque la continuation des efforts pour normaliser les relations entre les deux pays».
Communiqué du département d'Etat américain qui annonce une représentation américaine pour la Somalie.

«J'ai passé près de cinq heures au commissariat. Après ça, on m'a notifié une interdiction de quitter le territoire. Cela veut dire que je reste inculpé d'organisation de troubles massifs. (...) J'ai refusé de signer les documents».
Ales Mikhalevitch, l'opposant bélarusse et ex-candidat à la présidentielle de 2010.


DR

SELON L'OMS

Détection d'un cas de polio dérivé de souche vaccinale, le pays en «état d'alerte» au Mali

LE MALI est «en état d'alerte» après qu'un cas de poliomyélite dérivé d'une souche vaccinale ait été confirmé, a annoncé l'Organisation mondiale de la santé (OMS), précisant qu'il s'agissait d'un bébé de 19 mois dont la paralysie est survenue en Guinée.

«Le pays est en état d'alerte après que les autorités de Bamako, la capitale et la plus grande ville du pays, aient détecté un cas dont la date de paralysie remonte au 20 juillet 2015», explique l'OMS dans un communiqué.

Les résultats préliminaires révèlent qu'il s'agit d'un enfant de 19 mois, de nationalité guinéenne dont la paralysie est survenue en Guinée environ 7 jours avant son arrivée à Bamako pour la recherche de soins.

Le virus détecté est génétiquement lié à une souche vaccinale (PVDV2) confirmée dans le district de Siguiri, dans la région de Kankan en Guinée en août 2014 et qui depuis plus de 2 ans circule à travers les frontières internationales sans détection.

Le vaccin antipoliomyélitique oral (VPO) contient une forme atténuée du poliovirus. Quand le VPO est administré, la souche vaccinale affaiblie se réplique dans l'intestin. Mais pendant ce temps, la souche vaccinale est également excrétée et dans les zones où l'assainissement est insuffisant, ces virus vaccinaux excrétés peuvent se propager dans la communauté locale. Dans de très rares cas,

le virus acquiert, par mutation, la capacité de provoquer une paralysie, devenant ce que les experts appellent appelle un poliovirus circulant dérivé d'une souche vaccinale.

D'après l'OMS, le risque de propagation du virus confirmé actuellement au Mali est «élevé».

Cette maladie hautement contagieuse est incurable, invalidante et parfois mortelle.

Des opérations d'urgence sont en train d'être organisées pour arrêter la circulation du virus. L'opération d'urgence doit comprendre au moins trois campagnes de vaccination de haute qualité pour arrêter toute propagation possible à d'autres communautés.

Pour l'OMS, il est très important que les populations veillent à ce que tous les enfants de moins de cinq ans soient vaccinés au cours des trois passages de campagne contre la polio.

Au Mali, la première campagne commencera dès cette semaine et dans les 14 jours en Guinée suivant les directives en vigueur.

Présentation du décret exécutif relatif à l'Agence nationale des médicaments aujourd'hui

Le projet du décret exécutif définissant les missions et organisation de l'Agence nationale des médicaments créée en vertu de la loi 13-8 du 20 juillet 2008 sera présenté aujourd'hui lors de la réunion du Gouvernement pour examen et adoption, a affirmé à Alger le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf.


DR

Mohamed Boudiaf a précisé au terme d'une visite d'inspection à la polyclinique de Réghaia, au service des urgences chirurgicales de Rouiba, à l'établissement hospitalier de Aïn Taya, à la polyclinique du 5 juillet de Bab Ezzouar, à l'établissement hospitalier spécialisé Salim Zemirli et au CHU Mustapha Pacha, que la «l'Agence nationale des médicaments qui se veut un acquis de taille pour le système de santé, veillera à l'organisation et à la gestion des médicaments en terme d'enregistrement et de contrôle».

L'Agence nationale des médicaments a été créée en 2008 en vertu de la loi 13-8 du 20 juillet amendant et complétant le loi 05-85 du 16 février 1985. Il s'agit de l'adoption du décret exécutif relatif à l'application de la loi sus-citée relative à la création de l'Agence nationale des médicaments, selon le chargé de l'information auprès du ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière. M. Boudiaf a, par ailleurs, annoncé la réhabilitation ainsi que la mise à niveau de 42 établissements hospitaliers publics dont sept seront remplacés par de nouvelles structures.

Il a, à cette occasion, annoncé le lancement des travaux de quatre hôpitaux spécialisés en maternité et soins infantiles d'une capacité de 150 lits chacun dans les communes de Rouiba, Douera, Aïn Benian et Baba Hassan. «L'hôpital de Douéra sera réceptionné en fin d'année, alors que les travaux de réalisation des autres hôpitaux seront lancés en début 2016», a affirmé le directeur de la Santé de la wilaya d'Alger.

Concernant la santé scolaire, un contrôle médial débutera à partir de la semaine prochaine au niveau des établissements éducatifs pour les trois cycles (primaire, moyen et secondaire), a indiqué M. Boudiaf.

Des consultations médicales seront assurées, à travers les écoles pour un suivi médical des élèves scolarisés, a-t-il précisé, soulignant que l'enseignement est garanti aux élèves hospitalisés en vertu d'une convention signée entre les ministères de la Santé et de l'Education nationale.

Lors de la visite d'inspection l'ayant conduit aux cliniques et hôpitaux publics précités, le ministre a écouté les préoccupations des responsables de ces établissements et s'est engagé à leur fournir tous les moyens matériels et humains nécessaires pour la prise en charge des citoyens.

Les demandes des responsables des hôpitaux concernaient notamment les équipements, la restauration de certains établissements et la garantie de médecins spécialistes. Le ministère de tutelle est disposé à apporter de l'aide à ces établissements, a souligné le ministre, notant qu'il s'agit d'une démarche entreprise depuis des années, à travers l'organisation de sessions de formation continue au profit des médecins généralistes pour les former dans les spécialités demandées par les hôpitaux.

Ces sessions de formation sont financées par l'Etat depuis 2014 (180.000 DA pour chaque médecin) à ce jour, a rappelé le ministre, précisant que pour pallier le manque de personnel paramédical, il a été fait appel aux retraités de ce corps (contractualisation), en plus de l'ouverture de concours annuels. Le ministre a également écouté les doléances des citoyens.

Mon enfant n'aime pas l'école

«J'AIME PAS L'ÉCOLE !». Quels parents n'ont pas, un jour ou l'autre, entendu cet aveu exprimé avec plus ou moins de conviction et souvent teintée de provocation ? Un aveu auquel il faut accorder bien peu d'importance quand il arrive après un week-end passé dans un parc d'attractions ou à un retour de vacances...

En revanche, s'il est quotidien et marqué par des crises de larmes répétées, des maux de ventre voire des vomissements, il faut commencer à le prendre très au sérieux ! Toutes les clés pour comprendre ce phénomène parfois déstabilisant.

Détecter des situations de harcèlement

La crainte d'aller à l'école s'explique souvent par une situation psychologiquement pénible subie par l'enfant en milieu scolaire.

Le harcèlement physique ou morale d'un petit caïd peut suffire à faire détester l'école à n'importe quel enfant. Les parents doivent être attentifs à ces situations : parler avec l'enfant et se rapprocher rapidement de l'autorité scolaire permettront d'enrayer rapidement le phénomène.

Le refus pathologique de l'école

Le rejet de l'école peut aussi être motivé par une réelle phobie de l'école. Des situations pathologiques rares qui peuvent nuire gravement au cours normal de la scolarité et altérer l'image que l'enfant à de lui-même. Selon l'association Phobie scolaire, cette pathologie affecterait entre 1% et 5% des enfants scolarisés de l'école primaire à l'université.

Les symptômes sont les mêmes que ceux associés aux crises d'angoisse provoquée par d'autres phobies (peur des serpents, des araignées, des souris...) : peur panique incontrôlable, crises de larmes, douleurs abdominales, nausées et vomissements, accélération du rythme cardiaque, troubles du sommeil... Comme pour les autres symptômes phobiques, l'enfant ne simule pas ce qui, vu de l'extérieur, paraît totalement disproportionné par rapport à la réalité de ce qui est vécu.

Les pédopsychiatres attribuent cette maladie à la peur du jugement de l'autre. L'enfant développerait une sorte de phobie du jugement, des enseignants, des autres élèves, des parents... Cette terreur du jugement traduirait avant tout une manque maladif de confiance en soi. Le traitement de cette phobie doit être confié à un pédopsychiatre. Il faut savoir qu'un pédopsychiatre est un psychiatre spécialisé dans le soin des troubles mentaux des enfants. Il peut s'agir de traiter des troubles passagers, comme une détresse psychologique ou une souffrance psychologique profonde dans les suites d'un événement traumatisant. Les pédopsychiatres soignent aussi les problèmes d' hyperactivité, les troubles importants de l'attention...

L'adolescence est une période de forts bouleversements du corps, mais aussi de l'esprit et de nombreux troubles apparaissent à cet âge comme des troubles oppositionnels, des troubles des conduites alimentaires comme l'anorexie mentale ou la boulimie ou l'apparition de conduites à risques comme l'utilisation de drogues ou des conduites suicidaires.

La dépression de l'adolescent existe. Il peut aussi s'agir de troubles plus graves : la schizophrénie par exemple peut débuter durant l'enfance. Les séances allient temps de parole et d'écoute pour que l'enfant exprime sa souffrance et que le thérapeute cherche à l'aider à s'en sortir.

SEPTIÈME ÉDITION DU FESTIVAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Une renommée internationale grandissante

La septième édition du Festival international de musique symphonique débute ce 12 septembre au Théâtre national algérien pour se terminer le 19 septembre. Cette année, le programme des soirées est associé à l'événement, Constantine, capitale de la culture arabe 2015.



Une conférence de presse annonçant ce festival a eu lieu hier en présence des représentants des pays invité dans la salle Boukhari-Moughari de l'Institut national supérieur de musique. Cette rencontre avec les média, a été animée par Abdelkader Bouazzara, commissaire du festival, le maestro Amine Kouider, Djamel Ghazi, directeur de l'Institut national supérieur de musique, le maestro tunisien, Hafedh Makni, Sâadi Rabhi, responsable de la communication du festival et de l'Orchestre symphonique national ainsi que Samy Bencheikh, commissaire de Constantine, capitale de la culture arabe 2015.

« Alors qu'auparavant nous effectuions des recherches pour faire participer les pays étrangers à notre festival, aujourd'hui, ce sont eux qui s'annoncent pour demander leur présence. C'est le cas par exemple pour cette septième édition des Pays-Bas qui viennent pour la première fois, ce qui prouve que le festival d'Alger, devenu incontournable, acquiert une renommée grandissante » a déclaré Abdelkader Bouazzara qui souligne que la Tunisie est le pays d'honneur de cette édition étant donné les relations exemplaires liant les deux pays dans le domaine de la musique symphonique.

Samy Bencheikh a exprimé sa satisfaction de partager les programmes d'activités de Constantine, capitale de la culture arabe avec ceux du festival. Déjà l'Orchestre symphonique national s'est produit à plusieurs reprises dans cet événement et, en plus de quatre pays, la Chine, la Syrie, l'Egypte et la Tunisie qui viendront à Constantine. La ville des ponts accueillera les soirées d'ouverture et de clôture. Le maestro Amine Kouider, qui a rappelé les dizaines de concerts donnés récemment par l'Orchestre symphonique national en Algérie et à l'étranger, a exposé justement le contenu des programmes de ces deux concerts : disant « Nous voulons plus de rigueur et de talent pour notre participation afin de nous mesurer et rivaliser avec les sommités de la musique symphonique invités en Algérie. D'autre part nous avons inscrit dans le programme d'ouverture le passage de trois illustres ténors venus d'Egypte, de Tunisie et du Maroc et pour la clôture, nous avons inséré le récital de notre vedette nationale du chant lyrique Amel Brahim Djelloul ». Quant à Djamel Ghazi, directeur de l'Institut national supérieur de musique et membre de l'Orchestre symphonique national, en sa qualité de chef de pupitre en flûte traversière , son intervention a porté sut l'apport précieux en enseignement, échanges, expériences et en actions de formation pour les étudiants de son Institut.

Kamel Cheriti

PRIX ASSIA DJEBAR DU ROMAN

Le jury se met à la tâche

LE JURY du Prix Assia Djebar du roman qui sera décerné lors du Salon international du livre d'Alger prévu du mardi 27 octobre au samedi 7 novembre 2015, est installé ce lundi 7 septembre à Alger.

Présidé par l'écrivain Merzak Bagtache, le jury est composé de onze membres dont des critiques, des traducteurs, des universitaires et des auteurs dont Nacer Khoudja, Hassan Bourayou, Hakima Sebaihi et Mohamed Sari. Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a souligné, en marge de l'installation de ce jury au ministère de la Culture, l'importance de ce Prix qui constitue une occasion pour « promouvoir la production littéraire, inciter les éditeurs à mettre sur le marché des œuvres de qualité et créer une dynamique sur le marché du livre », ajoutant que le prix qui porte le nom de l'écrivaine de renommée mondiale Assia Djebbar est financé par deux éditeurs publics, l'Agence nationale d'édition et de publicité (ANEP) et l'Entreprise nationale des arts graphiques (ENAG).

« Créé à l'occasion de la 20e édition du Salon international du livre, le prix se veut un hommage à l'écrivaine disparue », a poursuivi le ministre. Le ministre de la Communication, Hamid Grine présent à la cérémonie d'installation du jury, a assuré que ce « Prix n'est autre qu'une reconnaissance à la femme algérienne notamment à la disparue Assia Djebar ainsi qu'une référence pour tous les Algériens » en vue de



les inciter à lire davantage. M. Grine a affirmé que ce prix « professionnel » vise à promouvoir la production littéraire et à ancrer « la culture de mérite » pour concourir à la création d'un esprit compétitif. Soulignant l'importance du prix, le président du jury Merzak Bagtache a estimé qu'il contribuerait à valoriser la littérature algérienne. « Il sera difficile de choisir trois noms qui soient à la hauteur du talent de Assia Djebar parmi plus de 50 textes écrits en trois langues (arabe, tamazight et français) ».

Le montant du prix pour les trois langues est de 1 million de DA (1.000.000 DA) pour chaque catégorie. Outre les ministres de la Culture et de la Communication, étaient également présents à la cérémonie d'installation du jury, les directeurs généraux de l'ANEP, Djamel Kaaouane et de l'ENAG, Hamidou Messaoudi.

APS

SORTIR

CINEMA

13e Rencontres cinématographiques de Béjaïa du samedi 05 au vendredi 11 septembre: Forum international de coproduction et de cofinancement Béjaïa film laboratoire (workshops, master classes, conférences, rencontre avec de potentiels partenaires internationaux). Au Théâtre régional Malek- Bouguermouh de Béjaïa.
Aujourd'hui, mercredi 9 septembre.
14h30. Rocher noir (doc) de Cherif Aggoune.
17h. Bla cinéma (doc) de Lamine Ammar-Khodja.
Garuda Power (doc) de Bastian Meiresonne.
20h. Cet homme qui est-il (cm) de Raouf Benia.
Contre pouvoirs de Malek Bensmail.
Consulter: projectheurts.com

CLASSIQUE

Concert de musique classique avec l'Orchestre Lamoureux de France sous la direction de Pierre Thilloy. Lundi 14 septembre. 19h. Théâtre national algérien Mahiedine-Bachtarzi à Alger. Dans le cadre du 7e Festival culturel international de musique symphonique. Fondé en 1881, l'Orchestre Lamoureux est un orchestre symphonique français en résidence au Théâtre des Champs-Elysées. Il a créé les plus grandes œuvres de la musique classique française de la fin du XIXe et du XXe siècle (Saint-Saëns, Ravel, Debussy, etc.). Les concerts ont lieu dans les salles mythiques parisiennes et durent environ 1h30. Pour mieux découvrir la musique au programme, les spectateurs sont invités une heure avant le concert à rencontrer dans la salle de spectacle le chef d'orchestre et le compositeur programmé.

HIP HOP

Atelier danse hip-hop gratuit pour danseurs amateurs ou professionnels et résidant à Alger sous la direction du chorégraphe Hamid El Kabouss - compagnie Mim-H. Du dimanche 13 septembre à 9h00 au jeudi 17 septembre à 20h30. Institut français d'Alger. Inscription à l'adresse suivante: atelierdansehiphop2015.alger@if-algerie.com avec nom, prénom, année de naissance, portable, adresse mail, commune de résidence et profession. Restitution de l'atelier : jeudi 17 septembre. 20h30.

ARCHITECTURE

Conférence Pouillon : un discours de la méthode par Catherine Sayen, urbaniste, élève et dernière compagne de Fernand Pouillon. Dimanche 20 septembre. 18h. Institut français d'Alger. Après avoir scruté pendant trente ans ses œuvres, et ses carnets, elle a mis au jour une «méthode Pouillon», qu'elle expose dans un ouvrage publié à l'automne en Algérie aux éditions Dalimen. Pour Catherine Sayen, cette méthode est «transposable à notre époque pour produire une architecture et un urbanisme plus harmonieux sans coût supplémentaire, mais révèle aussi que la réalisation de l'harmonie n'est pas une chose si mystérieuse et inaccessible».

AUDIOVISUEL

Salon international de la production audiovisuelle. Centre des Conventions d'Oran du lundi 21 au mercredi 23 septembre. De 10h à 20h.

MEDITERRANEE

Le Festival du cinéma méditerranéen est de retour à Annaba. Il est annoncé par le ministère de la Culture pour le jeudi 03 décembre sous le thème «Immigration clandestine». Son organisation est confiée au cinéaste Saïd Ould Khelifa, nommé commissaire.

NATATION

Deux autres médailles de bronze pour l'Algérie aux Jeux africains

LA NATATION a ajouté lundi au complexe Kintélé dans la banlieue de Brazzaville, deux médailles de bronze, à la moisson algérienne lors des 11es jeux Africains 2015 qui se déroulent au Congo. La nageuse Majda Chebaraka qui a terminé la course du 200m libre à la 3e place, a pris le bronze, améliorant le record d'Algérie (2:02.63). La Sud-Africaine Karin Prinsloo a remporté la médaille d'or (2:00.14), alors que sa compatriote Marlies Roos a pris l'argent avec un chrono de 2:02.61.»La course a été rapide et la Sud-Africaine était plus forte. J'ai raté de peu la médaille d'argent», a déclaré Chebaraka à l'APS. La seconde médaille de bronze de la journée pour la natation algérienne a été glanée par l'équipe du 4x100m nage libre mixte. Le quatuor Nazim Belkhodja, Badis Djendouci, Souad Cherouati et Majda Chebaraka a réalisé un chrono de 3:40.93. La première place est revenue à l'Afrique du Sud (3:31.56) et la deuxième position à l'Egypte (3:32.52). Dans l'épreuve du 50m brasse, l'Algérien Abdelkader Afane a échoué au pied du podium réalisant 28.75 lors d'une course qui fait couler beaucoup d'encre. Après un faux-départ signalé par les juges, trois nageurs dont Afane ont nagé 30 mètres avant de s'apercevoir de la décision des officiels. Perdant beaucoup d'énergie, l'Algérien a payé les conséquences de la fatigue lors de la course, programmée 10 minutes après, et remportée par le Sud-Africain Cameron Van Der Berg en 27.18. «Nous avons raté une médaille à cause de cet imprévu mais l'essentiel .C'est que nous avons eu deux bronze en présence de nageurs Sud-Africains, Egyptiens et Tunisiens de haut niveau», a analysé le directeur technique national, Tahar Beggar. Au 200m brasse dames, Hannah Taleb Bendiab a terminé la finale à la 6e place avec un chrono de 2:42.09 dans une course remportée par T.Schomaker de l'Afrique du Sud (2:28.84). Dimanche, Rania Nefsi a offert à la natation algérienne sa seule médaille d'or dans ces joutes africaines, au 4x100m quatre nages, établissant un nouveau record d'Algérie (4:56.75). Dans la même course Souad Cherouati a pris l'argent, alors que l'équipe du relais 4x200 nage libre féminin a remporté une médaille de bronze. Pour la journée de mardi, l'Algérie sera en lice au 100m nage libre messieurs (Nazim Belkhodja et Badis Djendouci), 200m dos messieurs (Nefsi Lyes Abdelghani), 50m brasse dames (Taleb Bendiab Hannah) ainsi que les relais 4x100m nage libre dames et le 4x200m nage libre messieurs.

APS

JMP 2015

Le dernier contingent de la délégation algérienne regagne Alger

LE DERNIER contingent de la délégation algérienne ayant participé aux 1ers Jeux Méditerranéens de Plage, organisés du 28 août au 6 septembre à Pescara (Italie), est retourné lundi à Alger. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, El-Hadi Ould Ali, des cadres de son ministère et des membres du Comité olympique et sportif algérien (COA) étaient à l'accueil de la délégation à l'aéroport international Houari-Boumediene. Trente-six (36) personnes (athlètes, journalistes et techniciens confondus) composaient ce dernier contingent.

L'Algérie avait engagé un total de 89 athlètes dans ces JMP-2015, répartis sur huit disciplines sportives et qui ont moissonné 10 médailles : 2 or, 4 argent et 4 bronze. Un total qui lui a permis de terminer à la 4e place, derrière l'Italie, la France et la Grèce.

JEUX AFRICAINS 2015

Trois médailles d'or et deux argents pour nos karatékas

Les athlètes Hadj Said Kamilia (Kata), Abdelatif Benkhaled et Lydia Besbas (kumité) ont offert à l'Algérie, trois nouvelles médailles d'or, lundi à Brazzaville, lors de la première journée du tournoi de karaté comptant pour les 11es jeux Africains.



DR

En finale de la spécialité kata féminin individuel, Hadj Said s'est parée d'or, en finale, face à l'Egyptienne Sarah Essaid. Les deux médailles de bronze sont revenues à Willenge Maxime (Afrique du Sud) et Ambani Viviane (Cameroun). Chez les garçons de la même spécialité, l'Algérien Mouad Outis a pris l'argent, derrière l'Egyptien Ahmed Chawki.

Les karatékas Plessis Michael (Afrique du Sud) et Ofentse Bawadi (Botswana) ont remporté les deux bronze. «Je suis contente pour cette médaille. C'est la récompense d'un dur labeur sous les ordres de mon entraîneur Laghouil Imène. Je félicite mes coéquipiers et coéquipières médaillés à qui je souhaite d'autres consécrations», a déclaré Hadj Said à l'APS. En kumité filles, Lydia Besbas a remporté également le vermeil chez les 50 kg, en dominant en finale, Lame Hetanang du Botswana (9-1).

Le podium de la catégorie a été complété par l'Egyptienne Sayed Radwa et la Gabonaise Nisane Cynthia. «Heureuse de cette médaille», a lancé Besbas qui a dédié sa consécration à sa famille, ses entraîneurs et à l'Algérie.

Dans la catégorie des -55kg, l'Algérienne Yasmine Benazoug s'est contentée de la 5è place après son élimination aux repêchages pour le bronze face à la Béninoise Oceanne Mylène (1-3). Auparavant, Benazoug avait déjà échoué en demi-finale devant l'Egyptienne Yasmine Attia, après avoir éliminé, tour à tour, Gag Grace (Tchad) et la Camerounaise Zallang Martine.

Chez les garçons, Abdelatif Benkhaled a dominé, en finale, son adversaire gabonais Minisa Dany Dieudonne dans la catégorie des -67kg, offrant ainsi une autre médaille d'or au karaté algérien. L'athlète était aux anges pour cette performance qu'il a «sentie, dit-il, après avoir éliminé, en demi-finale, le mondialiste égyptien Ali El Sawi». Les deux médailles de bronze de la catégorie sont revenues à l'athlète égyptien Ali El Sawi et au Malien Sacko Modibo. Si les choses ont bien marché pour ses coéquipiers, Abdelkrim Bouamria (-60kg) nÆa pas pu battre, en finale, le Congolais Okembe Innocent, très soutenu par son public.

L'Algérien a perdu (3-2), se contentant d'une médaille d'argent. «Je crois que c'est une bonne entame pour le karaté algérien, en attendant, évidemment, les épreuves de mardi et mercredi. Pour l'instant, on a dépassé nos pronostics en vermeil qui étaient de deux or», a indiqué le directeur technique national (DTN) de la fédération, Rachid Meziane. Le tournoi de karaté comptant pour les 11ès jeux africains se poursuivra durant les deux jours à venir (8 et 9).

La journée de mardi sera consacrée au kumité, avec la participation des filles Saida Djedra (-61kg), Lamya Matoub (-68kg) et Imène Attif (+68kg), et les garçons, avec lÆentrée en lice de Walid Bouaboub (-75kg), Mouad Achache (-84kg) et Missipsa Hamadini (+84kg), en plus du kata par équipes (filles et garçons).

La journée de mercredi sera consacrée, elle, aux épreuves de kumité par équipes filles et garçons.

ONZE NOUVELLES MÉDAILLES DONT QUATRE EN OR À LEUR COMPTEUR

Nos gymnastes offrent une bonne moisson de médailles à l'Algérie

LES GYMNASTES algériens (garçons et filles) ont remporté onze (11) nouvelles médailles dont quatre en or et trois en argent lundi soir au gymnase du complexe sportif «Makélékélé» à Brazzaville, lors de la 3e et dernière journée de la compétition pour le compte des 11es jeux africains 2015 (4-19 septembre).

La première médaille d'or algérienne de la journée a été remportée par Mohamed Bourguieg au saut à cheval avec une note de 14.600 points, devant son compatriote Ahmed Anes Maoudj (14.188 pts) et le Sud-africain Ngcobo Siphamandla (14.000 pts).En suite, Mohamed Reghib a ajouté une seconde médaille en vermeil dans l'épreuve de la barre fixe, avec un total de 14.375 pts, laissant l'argent à l'Egyptien Mohamed Shrief El Saharty (14.135 pts) et le bronze un autre algérien, Mohamed Aouicha (13.675pts). Hilel Metidji a, pour sa part, gagné l'argent aux Barres parallèles, avec un total de 13.675 pts, devant le Sud-africain Tiaan Grobler (13.250 pts) et derrière l'Egyptien Mohamed El Saharty (14.575 pts). Chez les filles, la jeune prodige de la gymnastique artistique féminine algérienne, Farah Boufadene, s'est contentée du bronze à la poutre, récoltant 12.967pts, derrière les Sud-africaines, Kirsten Beckett, médaillée d'or (13.267pts) et Maguire Angela (13.033 pts). De son côté, Siham Mansouri s'est adjugée l'or en Aérobic, au simple

avec un total de 19.850 pts, devançant de loin ses adversaires, la Sud-africaine Mann Dominique (19.050 pts) et l'Algérienne Said Saoud Cheyma (18.650pts). En mixte le duo (Siham Mansouri Sofiane Sahraoui) s'est paré aussi d'or, avec une première place notée à 19.650 pts. Le podium a été complété par le duo sud-africain Dominique Mann-Mafona Tlakiso (19.250 pts) et celui du Congo, composé de Mercia Ntsia et Delmas Moungondou (15.200 pts).

La moisson algérienne de cette dernière journée s'est agrémentée par l'argent par équipes (concours du trio), grâce à Sourour Mediouni, Cheyma Said Saoud et Siham Mansouri (18.244 pts).

La médaille d'or est revenue au trio sud-afrcain, composé de Dominique, Terence Ledwaba et Tlakiso Mafona (18.989pts), alors que le bronze a été glané par la Tunisie (15.244 pts). Au concours simple garçons, Sofiane Sahraoui a terminé 3e avec (18.500pts), devancé par le Sud-Africain Tlakiso Mafona, médaillé dÆargent (20.300pts) et le champion d'Afrique congolais Massamba Mercia (20.350pts). Avec les onze médailles de la derrière journée et les neuf dont quatre en vermeil remportées lors des deux premières journées, l'Algérie rafle ainsi un total de 20 médailles (8 or, 4 argent et 8 bronze).

APS

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE

Les Rouge et Noir de l'USMA depuis hier à Khartoum



DR

Les rouge et noir de Soustara sont à Khartoum depuis hier pour la passe de six synonyme d'un sans faute dans cette phase de poule de la ligue des champions qu'ils comptent bien charmer jusqu'au bout cette fois ci.

Pour ce, les dirigeants du club ont pris toutes leurs dispositions comme en atteste ce voyage en éclaireur d'un des leurs Mahieddine Meftah qui se trouve dans la capitale Soudanaise depuis dimanche. L'ex international de la formation des Rouge s'y est rendu avec mission de bien préparer le séjour des Camarades de Zemmamouche qui croiseront le fer à l'équipe d'El Merrikh du Soudans pour le compte de la 6e journée de la ligue des champions.

Une rencontre capitale pour les Soudanais qui doivent impérativement gagner pour valider leur billet aux demies finales. Concernant la mission de Meftah un dirigeant du club de Soustara s'est dit très rassuré puisque le voyage de Tchico s'est bien passé. A Khartoum, Meftah a été accueilli par l'ambassadeur d'Algérie au Soudan et certains dirigeants d'El Merrikh . Le missionnaire des Rouge et Noir, aurait entamé son travail sur place par la visite de l'hôtel ou l'équipe de Soustara posera ses bagages non sans inscrire à son calepin les différents moyens pédagogiques qui seront mis à la disposition de l'équipe pendant son séjour à Khartoum. Meftah aura aussi à se réunir avec les responsables d'El Merrikh pour définir l'horaire des créneaux d'entraînement», selon la même source.

Outre les conditions d'hébergement, de restauration et d'entraînement «Meftah va essayer d'obtenir des invitations pour permettre à des membres de la communauté algérienne au Soudan d'assister à la rencontre», a encore précisé la direction algéroise. Si les ambitions des responsables du club Algérois sont claires pour cette sixième sortie en terre Soudanaise , il n'en demeure qu'elles restent vraiement difficile à atteindre en l'état actuel des choses.

Ce ne sera guère une sinécure sur le terrain pour les Usmistes qui seront très amoindris pour cette confrontation. Plusieurs titulaires et pas des moindres manqueront à l'appel sur la pelouse légendaire d'Oum Dourman à Khartoum pour différentes raisons. Ce qui a contraint le staff technique des Rouge et Noir a puiser dans le réservoir des substituts pour préparer l'équipe faire le déplacement à Khartoum.

Les Usmistes, leader incontesté du groupe «B» après avoir réussi un sans faute de cinq matchs gagnés pour autant de jouer seront en effet privés de jouers clés et chevronnés à l'image de Rabie Meftah et Zineddine Ferhat, suspendus. Outre l'absence des internationaux «A» Naceredine Khoualed, Hocine Benayada et Hocine El Orfi, laissés au repos à leur retour du Lesotho avec la sélection algérienne. Le meneur de jeu Youssef Belaïli et les milieux de terrain, Kaddour Beldjilali et Hamza Koudri devraient, eux aussi, manquer à l'appel. Le staff technique a préféré les ménager, surtout que cette rencontre est sans enjeu pour l'équipe, déjà assurée de la 1re place.

S. S.

PASSIFS D'ANCIENS ENTRAÎNEURS DU CLUB

Le MC Oran doit débourser 28 millions DA

PLUSIEURS anciens entraîneurs du MC Oran se sont manifestés dernièrement pour revendiquer le paiement de leurs dettes envers le club mettant dans l'embarras le président Ahmed Belhadj contraint de remédier à un problème causé par ses prédécesseurs, selon la direction de la formationde Ligue 1 algérienne de football.

Au total, le MCO doit débourser 28 millions de dinars pour ces entraîneurs afin d'éviter d'éventuelles tracasseries, sachant que deux comptes bancaires du club et sur lesquelles s'appuie l'actuelle direction ont été bloqués, précise le site Mouloudia.com, proche de la direction oranaise.Selon la même source, la plupart de ces dettes datent de la saison 2011/2012 et les successions à la présidence du club de Larbi Abdelilah et Youssef Djebbari.

Le technicien italien Gianni Solinas est en tête des contestataires et réclame la somme 12 millions de dinars, représentant dix mois de salaire. S'ensuivra l'ancien DTS, Zakaria Djebbour, qui détient un contrat de deux ans avec un salaire mensuel de 350.000 DA. D'autres ex-coachs du club phare de la capitale de l'Ouest réclament également leur argent, à l'image de Sid Ahmed Slimani qui exige la somme de 4,7 millions de dinars.

Les derniers entraîneurs en date à avoir vu leurs plaintes auprès de la justice aboutir, à savoir Djamel Benchadli et Omar Belatoui, réclament respectivement 2,7 et 2 millions de dinars. Le MCO est entraîné depuis novembre 2014 par le Français Jean-Michel Cavalli, avec lequel la direction mouloudéenne est à jour sur le plan financier, avait affirmé récemment le président du club.

APS

DIVISION AMATEUR

Le stade de Kouba non homologué

LE STADE Mohamed-Benhaddad de Kouba n'a pas été homologué pour abriter les rencontres officielles du club local, le RC Kouba, a appris l'APS mardi auprès du cette formation qui évolue en Division nationale amateur de football (Gr, Centre). La commission d'audit des stades, qui a inspecté cette infrastructure dépendant de la Commune de Kouba en début de semaine, a émis plusieurs réserves, dont certaines liées à l'aspect sécuritaire, ajoute-t-on de même source. Les autorités locales de Kouba sont donc dans l'obligation d'effectuer les travaux d'usage nécessaires pour la levée des réserves dans les meilleures délais, espèrent les dirigeants du ''Raed''. En attendant, le club banlieusard de la capitale sera contraint d'accueillir hors de ses bases ses premiers adversaires en championnat, dont le coup d'envoi est programmé pour ce week-end.

APS

L1 : USM El Harrach - NA Hussein Dey, jeudi à 19h15 au 5-Juillet

LE MATCH USM El Harrach-NA Hussein-Dey prévu jeudi au stade du 5-juillet pour le compte de la 4e journée du championnat de Ligue 1 algérienne de football, débutera à 19h15, selon le programme publié par la Ligue du football professionnel (LFP).Cette rencontre coïncidera avec la réouverture officielle du stade olympique, qui a subi d'importants travaux de rénovation depuis sa fermeture en octobre 2013.Le président de LFP, Mahfoud Kerbadj, a réitéré samedi que le grand stade de la capitale abritera uniquement les rencontres derbys opposant les clubs algérois.

Soudani et Ghoulam dans l'équipe-type africaine des qualifications à la CAN 2017

FAOUZI GHOULAM et Hilal Soudani ont été choisis dans l'équipe type africaine de la deuxième journée des qualifications de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017, établie lundi par le site spécialisé France football. Le défenseur algérien de Naples avait ouvert le score à la 32' de la rencontre face au Lesotho (3-1), d'une belle reprise de volée . Soudani fait aussi partie de cette liste. L'entrée en jeu de l'ancien baroudeur de l'ASO Chlef en remplacement du Montpelliérain Riyad Boudebouz (46'), lui a permis d'inscrire les deux buts victorieux des Verts face au Lesotho (85e et 90e+1). Avec désormais 17 réalisations au compteur en 34 matchs, Soudani est devenu le meilleur buteur en activité de la sélection algérienne de football.

Ligue 2 Mobilis : match perdu pour l'OMA (catégorie U21)

LE MATCH OM Arzew - AS Khroub, prévu le 14 août dernier pour le compte de la 1re journée de Ligue 2 Mobilis de football (catégorie U21) et non joué suite à l'absence du médecin et de l'ambulance, a été remporté finalement par l'ASK, sur tapis vert, a annoncé mardi la Ligue du football professionnel (LFP). «La commission de discipline de la LFP s'est référée à l'article 32 des règlements généraux des championnats professionnels ainsi qu'à l'article 105 du code disciplinaire de la Fédération algérienne de football (FAF)» a détaillé la structure présidée par Mahfoud Kerbadj. Outre la perte du match par pénalité, l'OMA s'est vu infliger une amende de 200.000 DA.

L'entraîneur Benyelles entame son chantier au RC Relizane

L'ENTRAÎNEUR Abdelkrim Benyelles a entamé son travail au RC Relizane en dirigeant la séance d'entraînement de lundi soir au lendemain de l'accord qu'il a conclu avec la direction du club de Ligue 1 algérienne de football pour succéder à Omar Belatoui démis de ses fonctions le week-end passé. Benyelles a été assisté par Sidi Yekhlef, comme entraîneur adjoint et Samir Hadjaoui qui sera chargé de la préparation des gardiens de but. La direction du club ayant mis fin aussi aux fonctions des membres du staff de Belatoui. Il s'agit d'un retour au bercail pour Benyelles qui avait réussi, la saison passée, à faire accéder les Vert et Blanc parmi l'élite après 25 ans passés dans les divisions inférieures.

UN TATOUAGE TRÈS PARTICULIER POUR UNE MAMAN ENDEUILLÉE



IL Y A DEUX ANS, Sarah Field a perdu sa fille à 20 semaines de grossesse. Elle l'a prénommée Lilly. Sarah voulait garder un souvenir inoubliable de son enfant décédé: elle s'est fait tatouer et l'encre noire a été mélangée aux cendres de son bébé. Le tatoueur néo-zélandais auquel elle s'est adressée s'est renseigné sur cette technique particulière et a accepté de relever le défi. Voyez le résultat ici. CJ Coffin, propriétaire de Six Coffins, explique à la presse locale que c'était "assez simple" et que la cicatrisation n'est pas différente que pour un tattoo "normal". D'autres tatoueurs s'interrogent cependant sur les risques pour la santé.
Chaque personne a une peau différente et tolère les tatouages de façon différente. Une mauvaise manipulation des cendres peut provoquer une infection.

Un prof réveille un élève endormi à l'extincteur

MALHEUREUSEMENT repéré pendant sa sieste en plein milieu d'une leçon, un élève néerlandais a subi les foudres de son professeur...
Un élève d'une école secondaire néerlandaise a appris à ses dépens les méfaits de la sieste scolaire. Surpris en plein somme, l'endormi ne réagit pas aux interpellations répétées du professeur. Soudain, ce dernier perd le contrôle de ses nerfs, saisit l'extincteur et vide son contenu sur le coupable dans un cri de fureur. Le reste de la classe, apeurée, s'éloigne du nuage de fumée, pendant qu'un étudiant filme la scène.
A la vue de ses images "spectaculaires", la réaction du professeur semble définitivement disproportionnée et susceptible d'être sanctionnée par la direction de l'établissement.
Or, il s'agit manifestement d'une mise en scène. En effet, selon HLN.be, un travail scolaire serait à l'origine de la performance. Les étudiants de l'école secondaire ROC Noorderpoort auraient ainsi eu pour mission de provoquer un "buzz" en moins de 24 heures pour analyser le traitement de l'information virale par la presse de nos jours.



L'étudiant aurait ensuite sollicité la complicité de son professeur pour parvenir à ses fins. "L'incident" a ensuite, comme prévu, été relayé à grande échelle dans la presse nationale et internationale.
Bref, mission accomplie et une bonne note en perspective pour cet élève inspiré...

EN CHINE, IL VAUT MIEUX TUER UN PIÉTON QUE LE RENVERSER



C'EST DU MOINS ce qu'affirme un article pour le moins troublant du magazine, pourtant sérieux, Slate.com...
Avec 1,3 milliard d'habitants et près de 150 millions de véhicules, la Chine compte naturellement l'un des taux d'accidents de la circulation les plus élevés de la planète. Au sein de cette jungle motorisée, un phénomène macabre deviendrait monnaie courante, selon les révélations du magazine américain Slate: certains automobilistes chinois préfèreraient en effet parfois achever leur victime que de leur porter secours...
Cette histoire, aux allures de légende urbaine, puiserait sa source dans une obscure question d'argent. Selon les informations relayées, les indemnités à charge du conducteur seraient en effet beaucoup plus élevées en cas d'infirmité de la victime qu'en cas de décès.
Ainsi, si les compensations financières oscillent généralement entre 30.000 (27.000 euros) et 50.000 dollars (45.000 euros) pour la famille du défunt, l'addition peut s'avérer beaucoup plus lourde en cas de handicap sévère et se chiffrer en plusieurs centaines de milliers de dollars. Et plus la victime vit longtemps, plus le montant de l'indémnité augmente avec les années. Les erreurs de la justice chinoise et l'absence de preuves permettent parfois aux coupables de s'en sortir sans passer par la case prison. Cet inquiétant phénomène, bien que difficile à quantifier, est dénoncé dans de nombreuses vidéos sur les réseaux sociaux chinois.

FAUX ENLÈVEMENT MAIS VRAI ENTERREMENT DE VIE DE GARÇON



PLUSIEURS RAVISSEURS présumés, qui avaient chargé leur victime pieds et poings liés dans une camionnette samedi à Viroflay (Yvelines), suscitant l'inquiétude dans le voisinage, se sont révélés être une bande d'amis qui fêtaient un enterrement de vie de garçon, a-t-on appris ce lundi de source policière.
La scène de rapt, en pleine rue, samedi matin, lorsque plusieurs individus encagoulés et armés avaient ligoté leur victime, avait été dénoncée par plusieurs appels téléphoniques de riverains auprès de la police. Entendus par les enquêteurs, les kidnappeurs présumés ont expliqué être les amis de leur victime, dont ils fêtaient l'enterrement de vie de garçon.
La simulation de l'enlèvement avait commencé dans les bois, où le futur marié avait dû revêtir un costume de cochon, avant d'être enfermé ligoté dans le coffre du véhicule. Les armes, en fait des jouets, ont été restituées par les policiers à leurs propriétaires et l'affaire a finalement été classée sans suite, a indiqué la police des Yvelines.

Le saviez-vous

LA NOMOPHOBIE EST LA PEUR DE NE PAS AVOIR SON TÉLÉPHONE PORTABLE AVEC SOI !



Vous connaissez surement ce sentiment quand vous mettez la main dans vos poches et que vous ne trouvez pas votre cellulaire, vous paniquez et vous commencez à le chercher frénétiquement pour après réaliser que vous l'avez juste laissé à la maison, c'est la nomophobie.
Le nom de cette phobie provient de l'abréviation de « no mobile phobia« . Une étude commandée par YouGov a révélé que 53% des utilisateurs de téléphones portables en Grande-Bretagne ont tendance à être anxieux en cas de perte, de batterie faible ou d'insuffisance de crédit.

Au zoo, un gorille et un visiteur regardent des photos sur smartphone



LA RÉACTION surprenante d'un gorille du zoo de Louisville (Kentucky), aux Etats-Unis, a été filmée par un visiteur et publiée dimanche sur YouTube.
Sur ces images diffusées par Paul Ross, et repérées par le Daily Mail, on voit un jeune homme montrer des photos sur son smartphone à un gorille.
Derrière la vitre de protection, le grand singe appelé Jenali est visiblement intéressé par les images qui défilent. Ces photos représentent des humains avec des singes, comme le montre à la caméra le jeune homme. Un peu plus tard, on voit ce jeune homme et le grand singe assis l'un à côté de l'autre, toujours séparés par la vitre. Le moment semble calme, le gorille penché vers l'homme pour regarder les clichés.
La vidéo, publiée dimanche, a été visionnée plus de 192.000 fois ce lundi après-midi.

Les voitures autonomes sont beaucoup trop faciles à pirater

Les voitures autonomes sont censées rendre nos routes plus sûres en éliminant l'erreur humaine mais encore faut-il qu'elles soient protégées. Un chercheur en sécurité démontre qu'il est très facile de les hacker.

Il y a peu, deux chercheurs en sécurité avaient réussi à pirater une voiture en en prenant le contrôle par WiFi. Aujourd'hui, c'est un autre chercheur qui s'attaque cette fois aux voitures autonomes et qui démontre qu'avec très peu de connaissances techniques et de matériel il est possible de pirater leur système de navigation par laser.



Les voitures autonomes trop faciles à pirater ?

C'est ce qu'a voulu démontrer Jonathan Petit, chercheur en sécurité chez Security Innovation, Inc. en trompant avec peu de matériel le système de capteurs « LiDAR » dont la plupart des véhicules autonomes qui sont en essai sur les routes sont équipés. LiDAR, pour Light Detection and Ranging, est une technologie qui permet aux véhicules de reconnaitre leur environnement en envoyant un laser qui permet de calculer la distance entre le véhicule et les objets environnants.

L'expert en sécurité a réussi à stopper le véhicule ou encore à lui faire suivre un parcours particulier simplement en parasitant ce système de laser et en simulant un obstacle ou une suite d'obstacles. Les signaux envoyés par LidAR ne sont pas cryptés et envoyés sur des fréquences libres, en les renvoyant au bon moment on peut faire croire au véhicule à la présence d'un faux obstacle pour l'obliger à s'en détourner ou à s'arrêter.

Un piratage qui nécessite peu de matériel

Pour réaliser ce piratage, Jonathan Petit a fabriqué un kit qui ne lui a pas coûté plus de 60 dollars. Il n'a eu besoin que d'un pointeur laser et d'une plateforme type Raspberry Pi ou Arduino. Il explique que son système fonctionne jusqu'à 100 mètres de distance avec sa cible et permet de simuler un obstacle entre 20 mètres et 350 mètres.

Les voitures autonomes n'en sont qu'à leurs débuts, les constructeurs devraient trouver la parade à ce genre de failles et sécuriser leurs véhicules durant leur phase de développement.

Bientôt de l'électronique jetable et biodégradable

L'AVÈNEMENT DE L'INTERNET des objets et de l'électronique jetable pose d'ores et déjà un défi capital en matière de recyclage des déchets électroniques. En Allemagne, une équipe de chercheurs se mobilise pour créer des encres électroniques et des substrats biodégradables avec lesquels pourraient être fabriqués des circuits électroniques.

Chaque année, l'industrie de l'électronique produit 41 millions de tonnes de déchets issus des ordinateurs, des smartphones et d'autres appareils électroniques (source : ONU). Et les prévisions tablent sur 50 millions de tonnes par an d'ici 2017. Le constat est d'autant plus préoccupant en ce qui concerne le devenir de ces déchets.

Selon un rapport du PNUE (Programme des Nations unies pour l'environnement), de 60 à 90 % de ces déchets électroniques sont soit jetés soit revendus de façon illégale. D'après Interpol, une tonne de ces rebuts se négocie aux alentours des 500 dollars (environ 450 euros au cours actuel). « Ceci pose une menace grandissante pour la santé humaine et l'environnement en raison des composants dangereux que contiennent ces déchets », estime Achim Steiner, sous-secrétaire général et directeur exécutif du PNUE.



Le développement exponentiel de l'Internet des objets, des vêtements et autres accessoires connectés va contribuer à gonfler ces chiffres. Au cœur de cette tendance, l'électronique imprimée. Cette technique à base d'encres conductrices permet d'imprimer des circuits électroniques sur des substrats très fins, flexibles et/ou transparents. Elle trouve des applications dans des domaines variés : photovoltaïque, papier électronique, systèmes d'affichage ou d'éclairage (Oled, photodiodes), composants électroniques souples (étiquettes RFID, capteurs, batteries), objets et vêtements connectés.

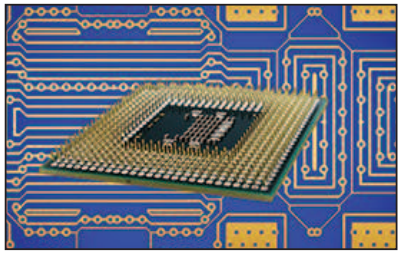
L'un des enjeux actuels majeurs est de trouver le moyen de remplacer les métaux lourds et les autres substances toxiques qui entrent dans la production de l'électronique imprimée. C'est la mission que se sont fixés des chercheurs du Karlsruhe Institute for Technology (KIT), en Allemagne.

Skylake, la sixième génération de processeurs Core d'Intel

CONFRONTÉ AU MARCHÉ PC qui s'essouffle et à celui des terminaux mobiles sur lequel il peine à prendre pied, Intel espère rebattre les cartes avec ses derniers processeurs Core.

Basées sur la nouvelle microarchitecture Skylake, ces puces sont déclinées pour cibler aussi bien les ordinateurs hautes performances que les PC hybrides, les tablettes et les smartphones à la recherche de la meilleure autonomie possible.

Elle était très attendue et c'est finalement cette semaine que la toute nouvelle génération des processeurs Intel a été officiellement présentée. Alors que cette semaine se tient à Berlin le salon IFA, le fondeur américain vient de détailler sa nouvelle gamme – intitulée Skylake –, qui sera déclinée en quatre grandes familles (série Y, U, H et S), chacune regroupant plusieurs modèles différents. Cette génération introduit une nouvelle microarchitecture (Skylake étant son nom) en remplacement de celle actuellement proposée : Haswell. Lancée en 2013 avec une finesse de gravure de 22 nanomètres, celle-ci avait été améliorée l'année suivante avec l'arrivée de la branche Broadwell et sa finesse de gravure de 14 nanomètres. C'est cette précision qui a été retenue pour Skylake.



Dans le domaine des processeurs, la stratégie d'Intel (baptisée « tic tac ») consiste à alterner ses annonces : si le groupe présente une nouvelle architecture en 2013, l'année suivante portera sur la miniaturisation des composants. Ainsi, il faudra attendre 2016 pour voir une version de Skylake avec une finesse de gravure accrue (il est question de descendre à 10 nanomètres !).

D'après Intel, cette nouvelle gamme de processeurs offre des performances générales accrues dans divers secteurs, en particulier dans la productivité, le traitement de la 3D et l'économie d'énergie. Afin de bien souligner l'écart entre l'ancienne technologie et Skylake et de mettre ce dernier à son avantage, Intel a choisi de comparer un notebook vieux de cinq ans avec une tablette-PC « deux en un ».

LA SAMSUNG GEAR S2 BIENTÔT COMPATIBLE AVEC L'IPHONE ?



Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Samsung Gear S2 pourrait être compatible iOS.

C'est une période propice pour les compatibilités. Peu de temps après les premiers débuts des Android Wear sous iOS, c'est au tour de Samsung de lorgner vers le système opérateur d'Apple. Sa montre connectée Gear S2, pourrait bientôt être conciable avec l'iPhone. L'information nous vient du site Digital Spy qui s'est entretenu avec une porte-parole de Samsung qui a laissé entendre cette possibilité : « Nous réfléchissons aux différentes options pour l'ouvrir à iOS. ». Cette dernière n'a cependant pas donné d'éventuelle date.

Fonctionnant actuellement sous Tizen, le système opérateur de Samsung, la Gear S2 dont la sortie est prévue pour octobre prochain, est d'ores et déjà compatible avec n'importe quel smartphone Android dès Kitkat 4.4 et sous condition qu'il possède au moins 1,5 Go de RAM.

Une ouverture vers Apple en déclaration de guerre

Si Samsung décide de proposer la Samsung Gear S2 sous iOS, ce n'est pas en signe d'ouverture vers Apple, mais bien pour proposer aux utilisateurs d'iPhone, une alternative, moins chère, à l'Apple Watch. Présentée la semaine dernière lors de l'IFA 2015, la Gear S2 devrait coûter 349 euros pour la version standard, et 399 euros pour le modèle dit « classic ».

Une proposition qui ne devrait pas plaire à Apple, qui risque de perdre des potentiels clients de l'Apple Watch, tant la Samsung Gear S2 a séduit les observateurs du salon berlinois.

Samsung mise gros sur la Gear S2

Avec des critiques pour le moment assez positives, Samsung espère reprendre pied dans le marché des montres connectées. Depuis son entrée avec la gamme Gear, Samsung n'a jamais vraiment su trouver ses marques. Selon un récent classement, la firme sud-coréenne ne pointe qu'à la cinquième place dans le marché des montres connectées, loin derrière Apple ou encore Fitbit.

Questions ? Réponses !

POURQUOI COUPER UN OIGNON FAIT-IL PLEURER ?



Passage obligé pour tout cuisinier professionnel ou amateur qui se respecte, l'épluchage des oignons est une corvée dont on se passerait bien. Les accès de larmes qu'il provoque n'ont rien à voir avec notre humeur, mais à l'irritation irrépressible qu'entraîne cette opération toute simple. Mais au fait, pourquoi ?

L'allinase, responsable de l'irritation de l'oignon

Les coupables sont des composés chimiques contenus dans le bulbe, et qui réagissent l'un avec l'autre lorsque l'oignon est coupé. L'oignon est en effet constitué de cellules parfaitement ordonnancées qui renferment des composés soufrés et une enzyme : l'allinase. Dès que la lame du couteau entame le bulbe, ces substances sont libérées et entraînent la formation d'un gaz particulièrement irritant et urticant pour les yeux : le sulfate d'allyle.

Les larmes, mécanisme de défense

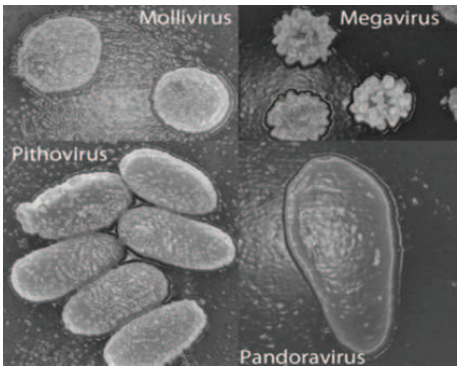
Tel un mécanisme de défense, les glandes lacrymales sont activées. Et les larmes qui se forment alors ont pour but de repousser cette agression extérieure. La nature est bien faite, n'est-ce pas ? Et comme l'Homme en est un observateur attentif, il n'est pas surprenant que la composition des gaz lacrymogènes soit apparentée à celle du sulfate d'allyle...

Un virus géant, Mollivirus, renaît du sol gelé après... 30.000 ans

Des virus géants d'une espèce nouvelle, découverts dans un pergélisol vieux de 30.000 ans, ont retrouvé leur pouvoir infectieux au détriment de leur hôte, une amibe. Ce Mollivirus sibericum, soit virus mou de Sibérie, a de quoi étonner : il ne ressemble à rien, même pas aux autres virus géants déjà connus. Jean-Michel Claverie, membre de l'équipe marseillaise qui a mis la main sur cette curiosité, explique à Futura-Sciences l'intérêt de la trouvaille. Et si des vieux virus oubliés, dangereux pour l'Homme, pouvaient ainsi se réveiller ? Possible, affirme le chercheur.

Il est géant : 0,6 micron, soit plus long que certaines bactéries. Il est unique en son genre : même si l'on a trouvé d'autres virus géants, « celui-ci est complètement différent » s'enthousiasme Jean-Michel Claverie, de l'Institut de Microbiologie de la Méditerranée, dont l'équipe, avec celle du microbiologiste Didier Raoult, s'est fait une spécialité de la découverte de géants comme Mimivirus, Marseillevirus, Pandoravirus et Pithovirus. Son génome est énorme : 651.523 paires de bases dans son ADN (contre une dizaine pour ceux de la grippe ou du Sida). Il est puissamment original : une fois la multiplication terminée, il embarque près d'une centaine de protéines, un record absolu, et, qui plus est, onze d'entre elles font partie des composants des ribosomes, cette machinerie qui sert à fabriquer des protéines à partir des informations venues de l'ADN, ce que, justement, un virus ne sait pas faire.

Alors, à quoi servent-elles, ces protéines ? « On ne sait pas ! » jubile Jean-Michel Claverie. Et puis… il ressuscite (le chercheur n'hésite pas à employer le terme) après 30.000 ans passés dans le pergélisol sibérien (le sous-sol gelé, ou permafrost). Extraits d'un échantillon, ces virus, ou du moins une partie d'entre eux, ont en effet pu infecter des amibes du genre Acanthamoeba, qui sont leurs hôtes habituels.



Tel est, brièvement résumé, le CV de Mollivirus sibericum, espèce nouvelle et genre nouveau, à ranger parmi les virus géants, un groupe inauguré en 2003 avec Mimivirus. Chantal Abergel, Jean-Michel Claverie et leurs collègues décrivent minutieusement leur trouvaille dans un article publié hier soir dans les Pnas après un long travail d'analyse génétique. Pourquoi Mollivirus ? « Parce qu'il est mou ». Tout simplement. Et pourquoi être allé le chercher dans le pergélisol sibérien ? « C'était un pari. Après la découverte des premiers virus géants, nous voulions savoir s'ils étaient des exceptions, comme cette limace de mer capable de photosynthèse, ou bien s'ils représentaient de nouvelles familles d'organismes. Alors nous cherchons partout où il y a des amibes puisqu'ils en sont des parasites. Et c'est le cas du pergélisol. »

Comme le rappelle le biologiste, ce n'est pas la première fois que des organismes se réveillent ainsi après avoir passé plusieurs dizaines de milliers d'années dans le sol gelé. En 2012, nous avions relaté cette stupéfiante découverte d'un fruit enterré par un écureuil il y a 30.000 ans et qui avait germé pour redonner une plante, Silene stenophylla. L'équipe de scientifiques russes qui avait décrit cette étude était menée par Svetlana Yashina et David Gilichinsky, décédé juste avant la publication. « Les Russes savent depuis longtemps que c'est possible mais leurs travaux ont été peu connus ou négligés ». En 2014, l'équipe de Chantal Abergel et Jean-Michel Claverie avait déjà découvert un nouveau virus géant, le Pithovirus, dans ce pergélisol sibérien et qui, lui aussi, avait résisté 30 millénaires sans perdre son pouvoir infectieux.

Le réveil d'autres virus gelés serait possible

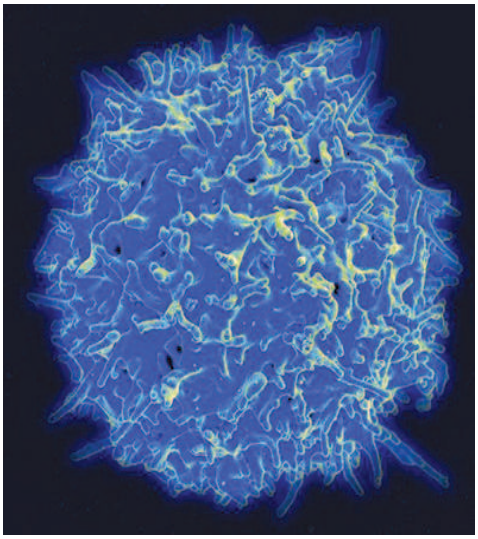
Si la surface du pergélisol fond en été, dessous, une épaisseur de plusieurs centaines de mètres reste gelée en permanence avec un milieu sans oxygène, idéal pour la conservation. C'est là que se trouvait Mollivirus sibericum, dans un échantillon que les chercheurs marseillais ont soumis à tous les « omiques » :

- la génomique : étude de tout le génome, avec les bases d'ADN ;
- la transcriptomique : analyse des ARN messagers, donc de la mécanique qui transforme les gènes en protéines ;
- la protéomique : le catalogue des protéines fabriquées dans l'amibe infectée par l'ADN du virus mais aussi celui des protéines embarquées par le virus qui s'échappe ;
- la métagénomique : le décryptage de tous les gènes de l'échantillon.

Leucémie : des lymphocytes OGM tueurs de cancer

DES CELLULES IMMUNITAIRES (des lymphocytes T) de patients souffrant de leucémie lymphoïde chronique (LLC) ont été modifiées génétiquement pour venir à bout du cancer. Les résultats sont prometteurs : plusieurs rémissions de patients ont été obtenues.

Une étude réalisée aux États-Unis semble ouvrir la voie vers un traitement de la leucémie grâce à la modification génétique des cellules immunitaires de patients. Huit des 14 adultes ayant participé à cette étude ont en effet répondu au traitement : quatre d'entre eux ont présenté une rémission à long terme ; les quatre autres ont réagi seulement partiellement au traitement, selon les résultats publiés dans le journal Science Translational Medicine.



La première personne à avoir été soumise au traitement expérimental a récemment passé le cap des cinq ans de rémission. Deux autres patients n'ont pas connu de rechute depuis quatre ans et demi. Le quatrième avait été en rémission pendant 21 mois avant de mourir d'une infection liée à une opération chirurgicale sans rapport avec la leucémie.

Cette immunothérapie personnalisée, connue sous le nom de CTL019, a été développée par des chercheurs du Abramson Cancer Center et de la Perelman School of Medicine, qui dépendent de l'université de Pennsylvanie (États-Unis).

« Les examens conduits sur les patients qui ont connu une rémission complète ont montré que les cellules modifiées restent dans leurs corps pendant des années après y avoir été injectées, sans aucun signe de cellules cancéreuses, explique l'un des auteurs de l'étude, Carl June, professeur à l'université de Pennsylvanie. Cela indique qu'au moins certaines des cellules CTL019 conservent leur faculté à chasser les cellules cancéreuses pendant longtemps ».

En 2011, les premiers résultats de l'étude, alors conduite sur trois adultes, montraient que deux d'entre eux étaient entrés en rémission après la première année de traitement. Ces trois patients avaient peu d'autres choix de traitement. La seule autre option est une greffe de moelle osseuse, une procédure exigeant une longue hospitalisation et qui comporte un risque de mortalité d'au moins 20 %. En outre, cette greffe n'offre au mieux que 50 % de chances de guérison.

La pollution à l'ozone n'a pas de limite : Quand la Chine pollue l'air de l'Ouest des Etats-Unis

Entre 2005 et 2010, la côte Ouest des Etats-Unis avait réussi à faire baisser de plus de 20 % ses émissions de polluants atmosphériques. Ainsi, ils auraient dû enregistrer quelques années plus tard, une diminution des concentrations d'ozone dans l'air. Mais ils ont oublié que la mondialisation ne concerne pas seulement les échanges commerciaux mais aussi les échanges gazeux : la nouvelle première puissance économique mondiale, la Chine, contamine maintenant l'air des américains.



Le développement et le dynamisme de la Chine, devenue 1ère puissance économique mondiale, pays le plus peuplé (avec plus de 1,357 milliard en 2013) n'est pas sans conséquence sur l'environnement. La pollution en Chine atteint des records et est désastreuse pour la santé de la population. Une étude de la NASA, étayée par leurs satellites, montre que la pollution de l'air au-dessus de la côte des Etats-Unis ne trouvais pas son origine dans le pays mais provenait en partie de Chine.

Comment se forme l'ozone ?

L'ozone, ou O3, est un gaz incolore présent partout dans l'atmosphère mais davantage concentré à deux endroits différents dans l'atmosphère. Cette dernière est stratifiée en plusieurs couches selon leurs altitudes. On distinguera :

- la troposphère de 0 à 12 km, présent à 10 %, on parle d'ozone troposphérique ;
- la stratosphère de 12 à 50 km, présent à 90 %, on parle d'ozone stratosphérique. C'est à cette altitude que se forme le fameux trou dans la couche d'ozone ;
- la mésosphère de 50 à 85 km ;
- la ionosphère de 85 à 500 km (au-delà de l'atmosphère terrestre).

L'ozone stratosphérique

L'ozone est concentré principalement dans la stratosphère. Il formera ainsi une couche d'ozone. Cette couche est primordial à la faune et la flore terrestre puisqu'elle va servir de filtre naturel contre les UV[1] provenant du Soleil. Sans cette couche de seulement 3 mm d'épaisseur (à pression atmosphérique) la vie sur Terre ne serait pas possible. Pour que le taux d'ozone reste constant dans cette couche, il faut autant de destruction que de construction.

Si l'homme joue en grande partie sur la détérioration de l'atmosphère, il a aussi été montré dernièrement que les éruptions volcaniques favorisent aussi la formation du trou dans la couche d'ozone.

L'ozone troposphérique

Si des polluants vont détruire la couche d'ozone, d'autres vont former de l'ozone mais pas à la même altitude. Ce changement d'altitude va ainsi, être néfaste pour l'environnement. En effet, l'ozone produit par la pollution va stagner dans la troposphère et créer un "brouillard". Il va être très nocif lorsqu'il sera très concentré et sur une exposition trop longue. Le taux d'ozone troposphérique ne connaît qu'une augmentation depuis le début de l'industrialisation.

10 % de la concentration en ozone dans la troposphère va provenir de la stratosphère en hiver et au printemps. Le reste proviendra des émissions du sol.

L'ozone troposphérique va se former à partir de deux types de polluants sous l'action des ultraviolets :

- la combustion des hydrocarbures sous forme d'oxyde d'azote ;
- les composés organiques volatiles (COV) issues des solvants, des vapeurs d'essence et certains composés émis par la végétation.

Les pics d'ozone troposphérique seront plus importants au printemps et en été dû aux ultraviolets plus forts combinés aux émissions d'oxyde d'azote et de COV pour former l'ozone.

Les pics d'ozone ne sont jamais très long car ce type de pollution est très mobile. Effectivement, l'ozone formé dans la troposphère peut être transporté à quelques centaines de kilomètres de son lieu de formation grâce au vent. Ainsi, la pollution chinoise, d'après l'étude de la NASA, s'est déplacée jusque sur la côte Ouest des Etats-Unis.

Quelles sont les origines de la contamination de l'air de la côte Ouest des Etats-Unis ?

Pendant 5 ans, les Etats-Unis se sont efforcés à réduire leurs émissions d'oxyde d'azote et COV pour diminuer leur formation d'ozone troposphérique. Les scientifiques s'attendaient alors, à voir une diminution d'au moins 2 % dans la concentration d'ozone à cette altitude. Or, ce n'est pas le cas.

Pour comprendre cette anomalie, les chercheurs de la Nasa se sont basés sur des satellites et modèles météorologiques et de la chimie de l'atmosphère au niveau de la côte Est de la Chine. Ils ont ainsi pu observer que le taux de concentration d'ozone, à la moitié de la troposphère, avait augmenté de 7 % entre 2005 et 2010. Deux causes majeures expliquent cette augmentation :

- l'émission de polluants primaires, précurseurs de l'ozone, a augmenté de 21 % pendant cette période en Chine ;
- les fluctuations d'ozone provenant de la stratosphère de manière cyclique (hiver et printemps) jumelés au phénomène d'El Nino[2] en 2009-2010.

Afin de prouver que l'origine de l'ozone troposphérique aux Etats-Unis était bien la Chine, des simulations ont été faites. Les chercheurs ont ainsi déterminé que 43 % de l'ozone de la côte Ouest, provenait de l'ozone troposphérique chinoise. Or, les appareils détectent sur la côte Ouest, un pic de 57 % au lieu de 43 %. Ceci est expliqué par les variations d'ozone provenant de la stratosphère.

Néanmoins, les molécules d'air circulant librement la Chine reçoit, elle aussi, les émissions de polluants (qui se transforme en ozone troposphérique) d'une autre grande puissance : l'Inde, deuxième pays le plus peuplé du monde (avec 1,252 milliard en 2013) et huitième pays le plus riche.

Les émissions de l'homme dans l'atmosphère sont nocives à différentes altitudes. Les conséquences ne sont pas les mêmes, mais tout aussi nuisibles pour la faune et la flore terrestre.

Quelles sont les conséquences de la pollution sur l'ozone de l'atmosphère ?

L'ozone est présent en majorité dans la stratosphère, mais aussi dans la troposphère.

Ainsi, toutes les émissions anthropiques : CFC[3] (ou chlorofluorocarbones) ainsi que des composés analogues contenant du brome ; émises dans la stratosphère créées un “trou” dans la couche d'ozone. Celui ci conduirait à de multiples conséquences sur la faune et la flore :

- sur les humains et les animaux : affections cutanées et oculaires, vieillissement prématuré, cancer de la peau, troubles de la vision, cataractes et affaiblissement du système immunitaire ;
- sur les plantes : perturbations de la reproduction et de la croissance, une diminution de la taille des feuilles et de la photosynthèse ;
- sur le climat : refroidissement de la haute atmosphère.

Au niveau de la troposphère, la pollution engendreraient un excès d'ozone à cette altitude et les conséquences sont aussi importantes pour l'homme et son environnement, selon sa durée d'exposition, la sensibilité des personnes, ainsi que le volume d'air inhalé en fonction de l'activité physique :

- sur les humains : irritations des membranes et des muqueuses créant des insuffisances respiratoires, des toux et des crises d'asthme conduisant, à long terme, sur des lésions respiratoires ;
- sur la végétation : nécrose des feuilles impactant sur la photosynthèse, la croissance et la résistances des plantes.
- sur le climat : puissant gaz à effet de serre, il aurait un impact sur les modifications du climat.

Ainsi, faire une réduction de ses émissions de polluants atmosphériques n'est pas suffisant. En effet, pour pouvoir réduire la concentration d'ozone troposphérique et réduire le trou de la couche d'ozone, tout le monde doit appliquer les mêmes règles afin qu'un pays ne pollue pas un autre avec ses activités polluantes, tel est le cas de l'Est de la Chine sur la côte Ouest américaine.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Atelier de confection située à Bab Ezzouar cherche des couturières et des surjeteuses qualifiées
Tél : (0553).66.48.04

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maîtrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maîtrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre.
Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi.
Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Télé. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Villa

Vends villa coloniale, 1050 M2 acte notarié, livret foncier, située les Sources, Bir Mourad Raïs.

Tél. (0661) 59.51.07

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

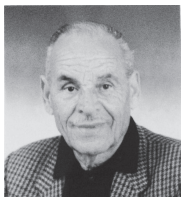
Tél : 0555 83 33 70



HOMMAGE À RABAH SAADALLAH

Cela fait déjà 10 ans, le 28 août 2005, que nous a quittés, à tout jamais

RABAH SAADALLAH



Notre cher et bien aimé père. Rabah était tout d'abord un fils et un frère bienveillant et solidaire, travaillant dès son jeune âge pour aider les siens
Il était un époux et un père exceptionnel qui a consacré le meilleur de lui-même pour le bien-être de sa famille
Il était ensuite un beau-père puis grand-père inoubliable, à la fois drôle et moralisateur ; il marquait chaque rencontre par des anecdotes qui resteront bien ancrées
Il était aussi l'oncle, le voisin, l'ami, le cousin brave, dévoué et disponible pour tous, à sa façon et avec ses moyens
Avec la volonté de notre Seigneur, Rabah SAADALLAH a survécu à l'attentat de 1961 contre le fidaï qu'il était, lui permettant de vivre l'Algérie indépendante en se promettant de ne jamais oublier les Martyrs et les Gloires du passé ….
… et, l'une des plus grandes satisfactions de Ammi Rabah, comme tous aimaient à l'appeler, était d'avoir réussi, par sa plume d'autodidacte, à ressusciter, en leur rendant hommage, ces légendes sportives et culturelles qui ont honoré l'Algérie, et qui, grâce à ses écrits et ses émissions, ne resteront plus anodines.
Patriote, homme de parole, honnête et reconnaissant, modeste et digne, disponible et respectueux à l'égard des nécessiteux, courageux et travailleur jusqu'à son dernier souffle … c'est par ses nobles qualités que notre père était connu, cet inestimable legs qu'il a su transmettre aux siens.
Par ces mots sincères, nous, la famille Rabah SAADALLAH, parents et alliés, lui témoignons toute notre gratitude et notre éternelle reconnaissance et prions tous que ceux qui l'ont connu, d'avoir une pieuse pensée afin que le Tout Puissant l'accueille dans son vaste paradis.

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Condoléances

La famille BELKAHLA partage la peine, la tristesse et la douleur de la famille HAMIDI, pour le rappel à Dieu de

Aissa HAMIDI

Que le Seigneur Tout puissant lui accorde sa sainte miséricorde et lui ouvre toutes grandes les portes de son Paradis

A Dieu nous appartenons et à Dieu nous retournons

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger
160 m² bâtis/422 m² Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

Duplex

Vends duplex résidence Les Jasmins à Sidi Mnif, Zéralda.
200 m², entrée et garage personnels.
Prix : 13 millions le m².

Tél. (0661) 69.36.30

www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

Directeur de la Rédaction
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaia
Bejaia : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N° 10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2015
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Quels soins pour mon type de peau?

Peau grasse



Lorsque la zone T ainsi que la peau des joues brillent, on peut parler d'une peau grasse. Cette dernière produit davantage de sébum que la peau normale, d'où sa tendance à reluire et à favoriser l'apparition de boutons et de points noirs.
La peau grasse devrait être nettoyée matin et soir. L'application d'une lotion telle la Lotion assainissante astringente de la gamme Normaderm de Vichy est de mise en complément d'un gel nettoyant afin de réduire l'apparence des pores et la production de sébum. Les peaux grasses peuvent aussi se dessécher! Il ne faut donc pas sauter l'étape de l'hydratation. Il est également conseillé de faire un gommage une fois par semaine pour enrayer l'apparition de points noirs et du teint fade.

LES COSMÉTIQUES BIO



. Un cosmétique bio est forcément naturel

Vrai. Cela peut sembler évident mais les sondages démontrent que cela ne l'est pas ! Un produit labellisé « bio » est ainsi au minimum composé de 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle, et ces mêmes ingrédients doivent eux-mêmes être issus à 20% de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique naturel est toujours bio

Faux. Un produit labellisé « nat » doit lui aussi contenir 95% d'ingrédients naturels ou d'origine naturelle. En revanche, ces derniers ne sont pas obligatoirement issus de l'agriculture bio (référentiel européen COSMOS).

. Un cosmétique bio n'est pas toujours issu du commerce équitable

Vrai. Pour être labellisée « bio », une marque n'est pas obligée de s'engager dans le commerce équitable. En revanche, l'association Cosmebio tente de sensibiliser ses adhérents à la chose, avec des journées de formation. Mais les marques qui se lancent dans le commerce équitable n'y sont pas contraintes.

. Les cosmétiques bio sont plus sujets aux allergies

Faux. Il y a quelques années encore, certains produits, notamment à base d'huiles essentielles, pouvaient faire réagir la peau de certaines personnes. Mais d'énormes progrès ont été réalisés dans la formulation des produits. Les statistiques ne démontrent pas plus de problèmes d'allergies qu'en cosmétique conventionnelle.

. Les cosmétiques bio sont de meilleure qualité

Faux. Comme évoqué plus haut, certains produits parfaitement naturels ne sont pas labellisés, et pourtant, ils peuvent s'avérer être de meilleure qualité que d'autres qui se cantonnent aux minimas imposés par les labels. Aussi, il est important de regarder la composition du produit, et la quantité de principes actifs contenue.

. Il n'existe pas de vernis à ongles bio

Vrai. Les vernis sont souvent pointés du doigt pour leur toxicité. Malheureusement, pour l'heure, il n'existe pas de marque bio, les professionnels du secteur n'ayant pas encore trouvé de formule pour offrir une bonne tenue et de la brillance. Certaines marques sont cependant moins nocives.

7 ALIMENTS POUR DE BEAUX CHEVEUX



FRUITS ET LÉGUMES
Les fruits sont d'excellentes sources de vitamine C, de bêta-carotène et de potassium. Les légumes sont aussi riches en vitamines A, B, C et E. Les vitamines sont essentielles pour la santé de vos cheveux. Comme le cheveu est inerte, shampooings et conditionneurs enrichis de nutriments ne peuvent pas faire pousser le cheveu ni le rendre plus sain. Il est donc important de retrouver un maximum de vitamines dans votre assiette avant de vous fier sur les produits achetés en pharmacie ou à un salon professionnel.

GRAINS ENTIERS
Les grains entiers sont riches en hydrates de carbone complexes, en fibres, en vitamines et en sels minéraux, mais pauvres en matières grasses ; quand on les associe à des légumineuses, ils sont une bonne source de protéines complètes. Privilégiez donc le pain, les céréales, les pâtes alimentaires et le riz, sans oublier les légumineuses comme les haricots secs et les petits pois.

VIANDE MAIGRE, POISSON ET VOLAILLE
Ces trois aliments sont d'excellentes sources de protéines. La volaille et le poisson contiennent beaucoup de vitamine A en plus d'être plus maigre en gras saturés que la viande. Des carences en protéines peuvent entraîner la perte de cheveux.

PRODUITS LAITIERS ÉCRÉMÉS
Les produits laitiers sont d'excellentes sources de calcium, de vitamines A, B12 et D, de riboflavine, phosphore, zinc et magnésium. Écrémés (2% à moins de 0,5%), ils sont pauvres en cholestérol, riches en protéines. Le cheveu a besoin de protéines, même s'il est naturellement composé de kératine.

ALIMENTS QUI STIMULENT VOTRE BON CHOLESTÉROL



Le chocolat noir

Au cours d'une recherche récente, les participants qui avaient consommé 100 g de chocolat fin noir contenant 70% de cacao, chaque jour pendant une semaine, avaient réduit de 9% leur taux de HDL. C'est une quantité énorme de chocolat, qui équivaut à près de 550 calories! Mais l'un des coauteurs de l'étude, Paul A. Gurbel, médecin à l'Hôpital Sinaï de Baltimore, affirme que de faibles doses quotidiennes, par exemple 15 g, devraient aussi être efficaces sur une période prolongée.

Les baies

Ce n'est pas tant la fraîcheur que la quantité qui compte. Des adultes ayant consommé quotidiennement environ une tasse de baies congelées pendant huit semaines ont vu leur taux de HDL s'élever de 5%.

Les œufs

D'après une recherche menée en Thaïlande, des adultes en santé ayant consommé un œuf par jour pendant 12 semaines ont obtenu une augmentation de HDL aussi importante que 48%. Les œufs contiennent beaucoup de lécithine, une substance connue, d'après les recherches sur des animaux, pour faire augmenter le HDL.

Spaghetti aux palourdes

INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- Spaghetti – 400 g
- Palourdes – 1 kg
- Ail – 3/4 gousses
- Persil
- Huile d'olive vierge extra
- Poivre

PREPARATION

*Les spaghetti aux palourdes sont très faciles à préparer, mais il faut un peu de patience. En effet, avant de les cuisiner, il faut « trier » les coquillages. Tapotez chaque palourde sur une planche à découper et éliminez toutes celles qui perdent du sable. Placez les autres dans un saladier et faites-les tremper pendant 6 heures environ dans une grande quantité d'eau salée.
*Puis, hachez l'ail et le persil, et faites ouvrir les palourdes à feu vif dans une grande poêle. Attention à ne pas les



faire cuire trop longtemps. Il est important d'éteindre le feu dès que les coquillages sont ouverts. Réservez les palourdes et filtrez le jus de cuisson. Enfin, faites dorer l'ail dans la poêle avec un peu d'huile d'olive, versez le jus de cuisson, ajoutez la moitié du persil haché, puis versez les palourdes et mélangez le tout. Laissez cuire juste 1 minute ou 2.
*Pendant ce temps, vous aurez fait bouillir une grande quantité d'eau salée dans laquelle vous aurez fait cuire vos spaghetti. Égouttez-les al dente et versez-les dans dans la poêle. Mélangez bien le tout et ajoutez le reste de persil, ainsi que du poivre, à volonté. Mélangez à nouveau et servez aussitôt.

kefta de sardines au four

INGREDIENTS

PERSONNES : 4
- 1kg de sardines
- 1 oignon finement haché
- 1 petit bouquet de persil haché
- 4 cuillères à soupe de graisse de mouton haché
- 1/2 cuillère à café de poivre
- 1/2 cuillère à café de cumin
- 2 cuillères à café de piment doux
- 1/2 cuillère à café de piment fort
- 1/2 cuillère à café de graines de coriandre moulu
- La chapelure
- Sel

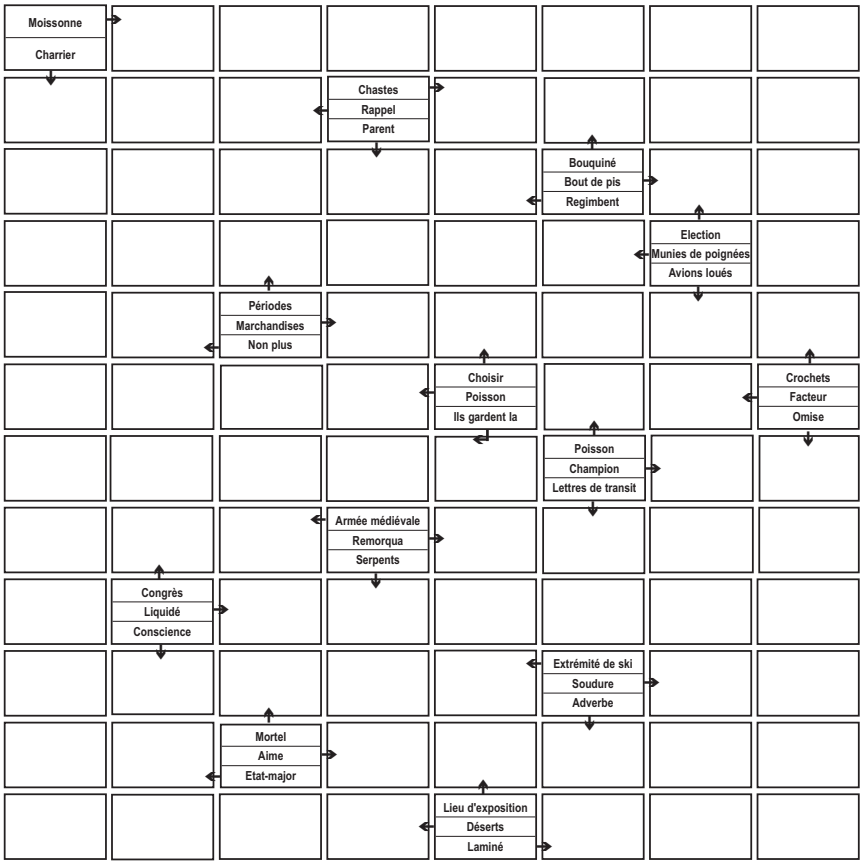
PREPARATION

- Écailler et vider les sardines enlever leur peau, les laver et égoutter-les dans une passoire.
- Passer la chair de sardine dans un moulin à légumes au-dessus d'une casserole.
- Mettre dans un saladier les sardines



moulus, la graisse de mouton haché, l'oignon haché, persil haché, 2 cuillères à soupe de chapelure, assaisonner d'épices et malaxer bien avec les doigts jusqu'à l'obtention d'un mélange homogène.
- Façonner des croquettes avec ce mélange, passer-les dans la chapelure de deux côtés et poser-les au fur et à mesure dans un plat allant au four recouverte de papier sulfurisé huilé, arroser tous les croquettes avec l'huile d'olive.
- Faire cuire dans un four moyen en les retournant jusqu'à cuisson complète.
- Servir aussitôt.

Mots fléchés n° 1441



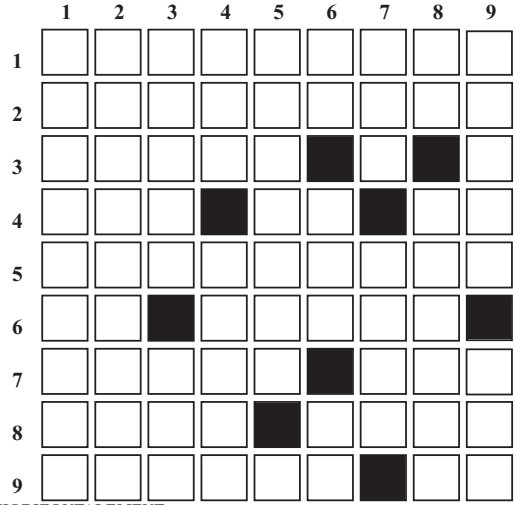
SOLUTION MOTS FLECHES N° 1440

Horizontalement

- MORDONS EGO - EPEE TEL - FETA - PENETRATION D - GREER - FIS -
PARA - BIO TANGER - S I - UNIRAI MANIGANCE - PU OBI - PRETER - L
ENERGIES RN - URES - OP - OS - NE OREGON - ELU - E NIECE - SATANE
NIGER - CI ACES - TAS NUEE - LES RARE - GUS - NOE SOSIES - SAIES

Verticalement

Mots croisés 9/9 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Manque de logique - 2. Incertaines - 3. Sensées - 4. Terre en mer - Symbole chimique - Cris de surprise - 5. Réduction accordée - 6. La matinée - Conducteur patient - 7. Chapeaux - Vieux supplice - 8. Possessif - Traîneau - 9. Expérimente - Liaison.

VERTICALEMENT

1. Extraordinaire - 2. Gloutonneries - 3. Réelles - Ingurgités - 4. Homme de réserve - Cacha - 5. Demeurons - 6. A payer donc - Pas elle - Largeur de tissu - 7. Préfixe d'égalité - Rassasié - 8. Règle à suivre - Passionné - 9. Au bout de l'hameçon - Balle de service.

SOLUTION N° 1440

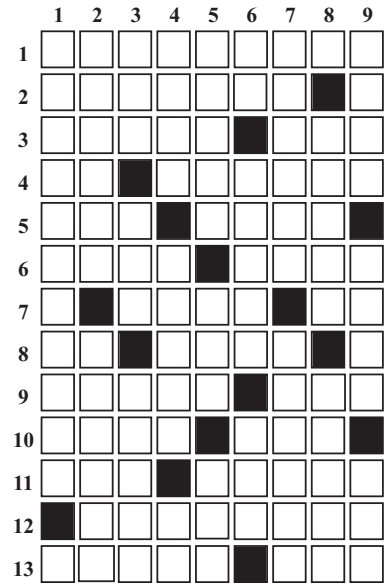
Horizontalement

ACCENTUAI
FRATERNEL
FILA - EIRE
ABIMES - AU
IL - ANSE - S
SETS - ANP -
SUA - PUNIE
ER - SITUER
ESAU - AIDE

Verticalement

AFFAISSEE
CRIBLEURS
CALI - TA - A
ETAMAS - SU
NE - EN - PI -
TRESSAUTA
UNI - ENNUI
AERA - PIED
ILEUS - ERE

Mots croisés 9/13 n° 1441



HORIZONTALEMENT

1. Rafles de police - 2. Mariée - 3. Edifies - Première personne - 4. Terme d'alternative - Tumultes - 5. Aéroplane - Produit de vers - 6. Poitrine - Etat d'Asie - 7. Marque de privation - Petit cube - 8. Terme d'une ruée - Sans lumière - 9. Alourdi - Beau parleur - 10. Soutien - Enchaîna - 11. Pillage - Instrument de cow-boy - 12. Meuble d'église - 13. Bien là - Navire médiéval.

VERTICALEMENT

1. Désorientés - 2. Partie du corps - Publicité tapageuse - 3. Ballot - Inséré - Grand faucon d'Europe - 4. Pataquès - Huppé - Sujet de ragot - 5. Ouïes du violon - Patriarche biblique - Près de - 6. Devenu mortel - Gâté - Palefrenier - 7. Déposant - Fruit à pépins - 8. Cours d'eau - Ennuyée - 9. Planches aux pieds - Cracheur italien - Marque de soulagement.

SOLUTION N° 1440

Horizontalement

PROSPECTA NAINJAUNE GALONS -
RESTAURER TISSER - TE PANE -
OCEAN - ALE IRE - UNIES CECI - JEU
VU - DEVIES **Verticalement** EU - VUES -
ELBE - UNS - IPROVERBE - BEARN
RER - CET - E ANTI CRAINT -
BRUGES - EN RECULER - ARDU - I
E - TAC - ART CLAIR TELES -
- CALIBREE OSE - EREINTE
ALLO - EDIT BRUTALISE ARES -
STADE - ENTETEES

SODUKU 170

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

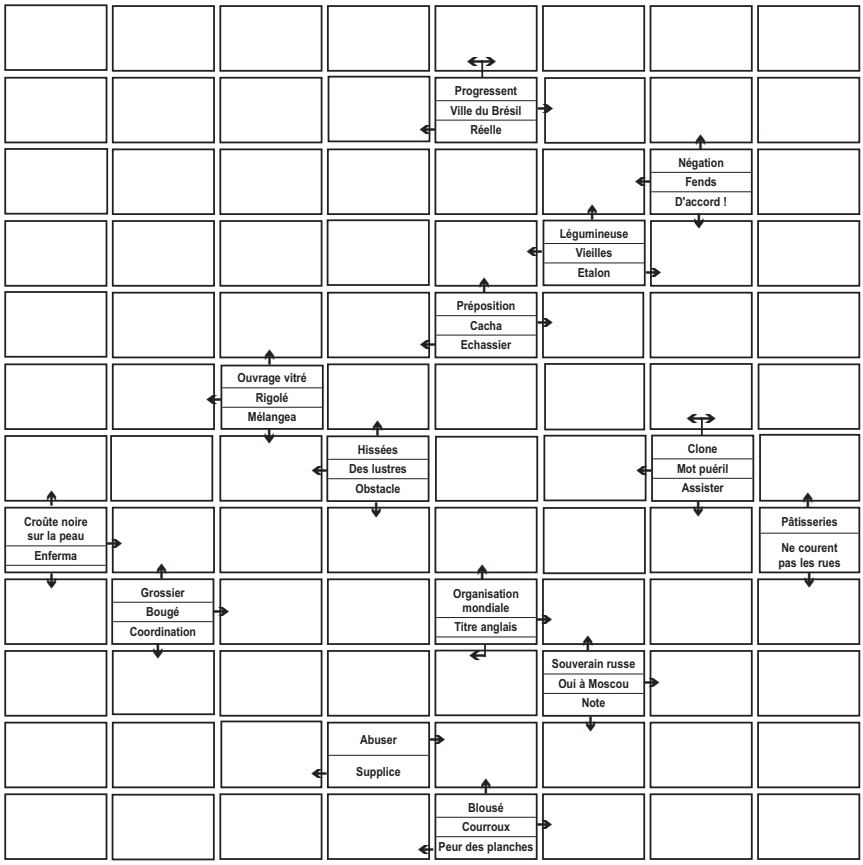
4				8			3	9
8						7		
	1		4		7			
		4		3		6		
2	5		7		1			8
		1				4	7	
			9		8		6	
		9		7				
	3							7



SOLUTIONS

1	5	2	4	3	9	8	7	6
7	8	6	2	5	1	3	9	4
9	3	4	6	7	8	5	2	1
4	9	3	7	8	5	6	1	2
2	6	1	3	9	4	7	5	8
5	7	8	1	2	6	9	4	3
8	1	7	9	4	3	2	6	5
6	2	5	8	1	7	4	3	9
3	4	9	6	5	2	1	8	7

Mots fléchés n° 1371



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1370

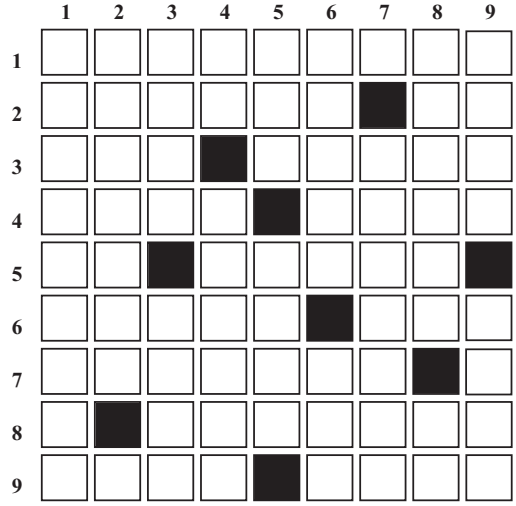
Horizontalement

SAGACITE
TRAM - FIL
ERRER - RI
MIE - OUED
MERCIS - E
- RAI - ACE
VE - RASA -
ESSES - BA
I - USINAI
LOI - RING
LUES - FEU
ET - THESE

Verticalement

STEMM - VEILLE
ARRIERES - OUT
GARERA - SUIE -
AME - CIRES - ST
C - ROI - ASIR - H
IF - USAS - NIFE
TIRE - CABANES
ELIDEE - AIGUE

Mots croisés 9/9 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Assurances données - 2. Entrepôt - Rapport de courbe - 9. Souci du coiffeur - Pays d'Afrique - 4. Munit - Pressa - 5. Il bat le roi - Boîte à idées - 6. Eprouve - Théâtre régional - 7. Exténué - 8. Reconnues - 9. Rusé - Sorti.

VERTICALEMENT

1. Il vit de proies - 2. Remettre à sa place - 3. Oublia - Récipient pour puits - 4. Note de musique - Energique - 5. Levant - Courroie de direction - 6. S'absenta au cours - Travail de postier - 7. Obsédées - 8. Etonner - Suit le docteur - 9. Maladie du siècle - Bien charpenté.

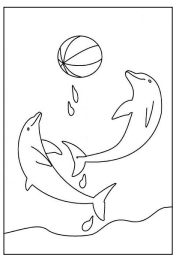
SOLUTION N°1370

HORIZONTALEMENT

DISTANTCAT
INOUI - OLE
VINT - IULE
ET - UNS - US
RISSOLER -
TAU - RARES
I - SAINS - I
RA - LAD - FO
AMIE - FLAN

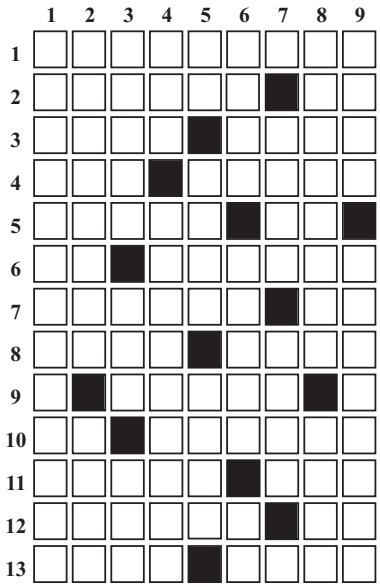
VERTICALEMENT

DIVERTIRA
INITIA - AM
SON - SUS - I
TUTUS - ALE
AI - NORIA -
N - ISLANDE
COU - ERS - L
ALLURE - FA
TEES - SION





Mots croisés 9/13 n° 1371



HORIZONTALEMENT

1. Révéler - 2. Sasse - Drame nippon - 3. Langue asiatique - Au menu des Japonais - 4. Lecteur mystérieux - Bout de couverture - 5. Feintes - Trompé - 6. Possessif - Dégoûter - 7. Inconnu - Mot de môme - 8. Gaz atmosphérique - Rongeurs - 9. Déride - 10. Explication - Instrument de cavalier - 11. Palpai - Le premier à rougir - 12. Dépossédé - Réfléchi - 13. Prévoit - Liquidas.

VERTICALEMENT

1. Prépondérantes - 2. Fin de course sur plage - Propos venimeux - 3. Bandes - Homme du Déluge - Pièce de soutènement - 4. Pour accord - Distendant - 5. Vieille mode - Il a disparu de Russie - Paroi - 6. Refus - Suite - Agent de liaison - 7. Palmipèdes - Pas pressé - 8. Prestigieux - Montagne de Thessalie - 9. Torturé - Ennuyeuses.

SOLUTION N° 1370

HORIZONTALEMENT

ACROBATES
DIAPOS - TA
H - DERAPER
EPINE - ONC
SOU - AVIDE
IMMOLES - L
OP - PERSIL
NIET - RENE
- EPIQUES -
BRAQUE - IF
O - NUE - AGE
MADELEINE
EMUS - URES

VERTICALEMENT

ADHESION -
BOME
CI - POMPIER -
AM
RADIUM - EPAN-
DU
OPEN -
OPTIQUES
BOREALE - QUEL
- ASA - VERRUE -
EU
T - POISSEE - AIR
ETEND - INSIGNE
SARCELLE -
FEES

soduku 100

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

9					5		8	
				9		4		
		8		7			2	6
					7	6		5
			5	2	1			
3		4	9					
7	9			1		8		
		6		5				
	8		4					7

SOLUTIONS

6	4	1	2	8	7	9	5	3
2	3	5	1	6	9	8	7	4
9	7	8	5	3	4	2	6	1
4	2	9	6	7	3	1	8	5
5	1	7	4	2	8	6	3	9
8	6	3	9	5	1	7	4	2
7	5	2	3	1	6	4	9	8
1	8	4	7	9	5	3	2	6
3	9	6	8	4	2	5	1	7

LE JEUNE INDÉPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



20:55 Blacklist : Le cimeterre (N°22)



Kian Nouri, l'un des meilleurs scientifiques d'Iran, spécialiste du nucléaire, est assassiné. Red pense qu'il s'agit de l'œuvre conjointe de la CIA et du Mossad. Les services secrets iraniens envoient alors un tueur à gages, surnommé « Le Cimeterre », aux Etats-Unis, pour exécuter une opération de vengeance sur Amalia Collins, ingénieur et prof en astrophysique.

20:55 French Bashing



Arrogants, lâches, malpropres, infidèles, grévistes de père en fils, peu travailleurs... A l'étranger, les clichés sur les Français ont la vie dure. Soulevés la plupart du temps avec humour hors de nos frontières, ces stéréotypes négatifs ont pris un tournant plus politique dans les pays anglo-saxons. Aux Etats-Unis, le "French Bashing" - le dénigrement de la France - est un exercice courant dans les médias, au cinéma, ou dans les séries depuis la prise de position du président Jacques Chirac contre l'intervention américaine en Irak en 2003.

20:55 The Apprentice - qui décrochera le job ?



Quatorze candidats ambitieux, diplômés ou pas, s'affrontent pour décrocher le poste de directeur du développement commercial, en CDI, au sein de la société de Bruno Bonnell. L'homme d'affaires les évalue sur différents challenges. Répartis en deux équipes, ils rivalisent sur des cas pratiques comme, ce soir, créer un service de pressing express. Après chaque défi, un postulant est éliminé par le patron, conseillé par ses deux bras droits sur le terrain, Nathalie Cayuela et Salim Azouli.

20:55 Alex Hugo : La traque



A la veille d'une chasse aux loups dans la vallée de Lusagne, un berger trouve des ossements humains dans une grotte. William, jeune homme sans famille, a été exécuté d'une balle dans la tête. Alex Hugo est persuadé que l'affaire est plus complexe qu'un simple règlement de comptes. Quelque temps plus tard, des chasseurs découvrent un enfant sauvage perdu dans la forêt.

20:50 Des racines et des ailes : Passion patrimoin...



Vu du ciel, le littoral languedocien apparaît comme un chapelet de lagunes. Pendant longtemps, des salines s'y étendaient et l'or blanc était acheminé par le canal du Rhône, à Sète. La cathédrale de Maguelone, joyau de l'art roman, abrite les Compagnons de Maguelone, une institution pour adultes handicapés qui entretiennent les vignes et exploitent les huîtres. A Agde, Laurent Félix supervise les travaux du château Laurens, un édifice Art nouveau.

21:00 Amour, haine et propagande : la guerre au terrorisme



Le spectre d'un nouveau conflit se profile sur les ruines de la guerre froide. Un conflit sans un champ de bataille, pour ainsi dire, sans une ligne de front, où la religion est utilisée comme une arme.

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5269 - MERCREDI 25 DHOUL QU'IDA 1436
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

LE PRIX MOBILIS POUR LA PRESSE ALGÉRIENNE- Edition 2015

RÈGLEMENT DU CONCOURS

Article 1 : Le concours porte sur toute œuvre journalistique publiée ou diffusée dans les médias Algériens publics ou privés, entre la presse écrite, la presse électronique, les émissions d'informations radiophoniques et télévisuelles, durant la période allant **du 22 Octobre 2014 au 01 Octobre 2015.**

Article 2 : Le concours est ouvert à tous les journalistes professionnels algériens de la presse écrite, électronique, radiophonique, télévisuelle ainsi que les agences de presse.

Article 3 : Le concours est ouvert à toute œuvre journalistique écrite et parlée dans les deux langues nationales (Arabe et Amazigh) ainsi qu'en langue étrangère (Français).

Article 4 : Les œuvres journalistiques éligibles au concours doivent traiter pour cette édition du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne, la thématique de **l'Economie numérique**, dans les catégories suivantes :

- *Les reportages;*
- *Les enquêtes;*
- *Les articles de la presse écrite et électronique;*
- *Les dessins de presse, les caricatures et les photos;*
- *Les émissions d'informations radiophoniques;*
- *Les émissions d'informations télévisuelles.*

Article 5 : Les participants retenus dans les catégories suivantes seront titrés du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne :

- *Presse écrite électronique d'information et spécialisée :*
- *Le Reportage ;*
- *L'Enquête ;*
- *Papier de presse (analyse, commentaire, éditorial et chronique);*
- *Illustration de presse: photo et caricature;*
- *Emissions d'informations Radiophoniques;*
- *Emissions d'information Télévisuelles.*

Article 6 : Sont exclus du concours :

- *Les papiers de couverture des conférences de presse,*
- *Les reprises d'articles et de communiqués de presse,*
- *Les œuvres publicitaires des opérateurs,*
- *Les entretiens,*
- Les reprises de dépêches d'agences de presse et les papiers puisés du web.

Article 7 : Les lauréats de la précédente édition restent éligibles à la participation et peuvent postuler au Prix Mobilis pour la Presse Algérienne.

Article 8 : Les participations se font avec une seule œuvre journalistique dans l'un des genres retenus pour ce concours.

Article 9 : Le dépôt des participations se fait sur les supports suivants :

- Les œuvres journalistiques pour la presse écrite (articles, photos, caricatures) doivent être déposés en coupures originales datées et en version électroniques sur un support (CD).
- Les enregistrements des émissions d'information radiophoniques et télévisuelles doivent être remis sur un support électronique (CD ou DVD), accompagnés de la fiche technique de l'œuvre certifiée par l'organe diffuseur.

Article 10 : Les journalistes doivent remplir le formulaire de participation, téléchargeable sur **www.mobilis.dz** dans la rubrique « **Prix Mobilis pour la Presse Algérienne** », complété par la carte professionnelle ou une attestation de travail et une photo d'identité récente.

Article 11 : Les dossiers de participation doivent être déposés au plus tard le **Jeudi 01 Octobre 2015 à 16h30**, à l'attention du **Président du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne 2015**, à l'adresse suivante :
Direction Générale : **ATM Mobilis, Quartier d'Affaires d'Alger ilots 05, lots 27, 28 et 29 Bab Ezzouar, Alger**
Les participants exerçant en dehors d'Alger, peuvent aussi déposer leurs travaux au niveau de toutes les agences commerciales Mobilis à travers tout le territoire national.

Article 12 : Tout dossier incomplet sera rejeté et les œuvres journalistiques soumises au concours ne peuvent être restitués ou faire l'objet de réclamation.

Article 13 : La sélection des lauréats du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne se fera par un jury composé de journalistes, d'économistes, de professeurs universitaires et des spécialistes de la communication et des médias, qui aura pour mission de juger les œuvres soumises au concours.
La composante, les travaux et les délibérations du jury demeurent confidentiels pour toutes les parties jusqu'à la proclamation officielle des noms des lauréats.

Articles 14 : Le Prix Mobilis pour la Presse Algérienne est composé d'un trophée et d'un chèque d'une valeur conséquente pour chacune des six catégories retenues pour ce concours.
Le trophée conçu spécialement pour ce concours honorera les efforts et les sacrifices des générations successives de journalistes.

Article 15 : Le concours du Prix Mobilis pour la Presse Algérienne sera agrémenté par un Prix d'Encouragement dans l'une des catégories retenues, le Jury aura toute la latitude et la liberté de le discerner au participant dont il juge le mérite.

Article 16 : Les décisions du jury sont définitives et sans appel.



www.mobilis.dz

موبيليس
mobilis

Le Jeune Indépendant du 09/09/2015 / ANEP